



TRAFIC DE FAUX BILLETS
**2012, l'année
de tous
les records**

P. 5



BARAKI, LUTTE ANTICRIMINALITÉ
**Démantèlement d'une
bande et récupération
d'objets volés**

P. 24

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1739 | Mercredi 5 décembre 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com



JS KABYLIE, MATCH
AMICAL HIER CONTRE LES ESPOIRS
**Les Canaris
préparent
d'arrache-pied
le MCEE**

P. 17

CONSEIL DE LA NATION

FIN DE MANDAT POUR ABDELKADER BENSALAH

Abdelkader Bensalah va-t-il être maintenu à la tête du Conseil de la Nation ? Cette question est, depuis quelques temps déjà, sur toutes les lèvres car son mandat de six ans à la présidence du Sénat arrivera à son terme à la fin de ce mois de décembre.

P. 3



MALI
**AFRICOM
SUR LES PAS
D'ALGER**

P. 4

A FIN OCTOBRE 2012

**Recul de près de 10% de la facture
alimentaire de l'Algérie**

P. 6

TRANSPARENCE DES ÉLECTIONS LOCALES

Que va décider la commission Seddiki ?

P. 3



150

micro-entreprises à Oran ont été créées depuis 2005 grâce au fonds de la Zakat selon le chef du bureau du fonds de la Zakat à la direction des Affaires religieuses.

1.500

jeunes handicapés sont inscrits pour des stages dans les Centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) au niveau national.

2.000

nomades bénéficient d'une couverture sanitaire assurée par l'établissement public de santé de proximité de la commune de In Mgue grâce aux sorties de médecins.

Méga Pack Forfait 2 heures, le cadeau de fin d'année de Mobilis

A l'occasion de la fin d'année 2012, Mobilis, annonce le retour de son Forfait 2 heures en édition limitée, réservé aux clients grand public.

A travers toutes ses agences commerciales, Mobilis propose l'offre la plus prisée sur le segment post-payé, pour seulement 1.170 DA/mois, avec des avantages défiant toute concurrence :

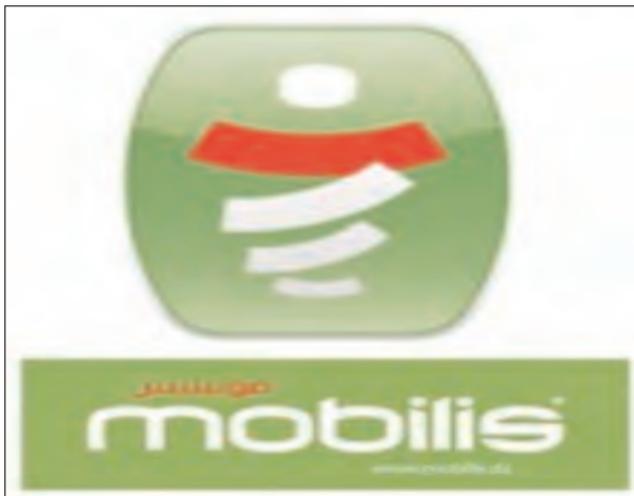
-Un numéro gratuit Illimité H/24 ;

-Deux (02) heures de communications valables vers tous les réseaux ;

En plus, les clients de l'offre Forfait 2 heures ont la possibilité de payer leur facture bimestrielle via le service de rechargement électronique Arsselli.

L'offre Forfait 2 heures en édition limitée est disponible au niveau de toutes nos 129 agences Mobilis.

Faites-vous plaisir, c'est l'un des nombreux cadeaux de fin d'année !



L'ambassade des Etats-Unis invite les Algériens à programmer leurs voyages à l'avance



La section des affaires consulaires de l'ambassade des Etats-Unis à Alger fait face à une accumulation temporaire des rendez-vous de visas. L'ambassade fait de son mieux pour remédier à ce problème et invite les personnes souhaitant se rendre aux Etats-Unis à l'aider en planifiant leurs voyages à l'avance. De manière plus particulière, l'ambassade invite tous ceux qui souhaitent partir en été à demander un rendez-vous à l'avance - au moins deux mois.

La prise de rendez-vous pour les interviews de visa est gratuite. Les voyageurs à destination des Etats-Unis peuvent trouver des informations sur la prise de rendez-vous sur le site <http://algiers.usembassy.gov/appointments.html>.

L'ambassade s'excuse pour cette accumulation et assure le peuple algérien qu'elle demeure engagée à promouvoir l'échange entre les deux pays.

Inauguration prochaine d'un laboratoire de fabrication de prothèses auditives

Un laboratoire de maintenance et de contrôle de produits auditifs destinés aux différents types de surdités sera inauguré en janvier prochain à Bach-Djerrah (Alger), a annoncé dimanche à Alger le directeur général de l'Office national d'appareillages et d'accessoires pour les personnes handicapées (ONAAPH), Fatah Djallal.

Il a relevé à cette occasion, "qu'une large gamme de produits auditifs destinés aux différents types de surdités est importée, contrôlée, puis réglée par l'ONAAPH."

Ce laboratoire, a-t-il dit, permettra de "passer d'un contrôle traditionnel à un contrôle moderne conformément aux normes internationales, pour vérifier, notamment, l'adaptation des produits importés."

D
i
x
i
t

Tayeb Louh :

« Toute entreprise qui contrevient à la loi relative à l'obligation de consacrer 1% au moins de l'effectif global aux personnes aux besoins spécifiques est passible de poursuites judiciaires. Des instructions rigoureuses ont été données aux services de l'Inspection du travail pour poursuivre le contrôle de l'application de ces dispositions au niveau des entreprises. »

Une fillette se fait mordre la main par un dauphin affamé !

Une fillette âgée de 8 ans, trop heureuse de nourrir les dauphins au parc de SeaWorld, en Floride, s'est fait surprendre par l'animal qui est sorti de l'eau pour mordre sa main. Un incident qui a engendré de légères blessures à l'enfant.

Jillian Thomas a vécu le rêve que de nombreux enfants souhaitent vivre : approcher et nourrir des dauphins. Malheureusement pour cette fillette âgée de 8 ans, son rêve s'est transformé en cauchemar lorsque le dauphin qu'elle était en train de nourrir est sorti de l'eau et a mordu son bras.

Filmée par sa mère, Jillian Thomas affichait un large sourire en nourrissant un des mammifères marins du SeaWorld d'Orlando en Floride. Mais, lorsqu'elle s'est adressée à sa mère pour lui montrer qu'il ne lui restait plus qu'un poisson pour nourrir le dauphin, ce dernier s'est immédiatement dressé hors de l'eau pour s'emparer de la proie. Malheureusement pour la jeune fille, le poisson étant trop petit, le dauphin s'est aussi emparé de son bras.

"On oublie que ce sont des animaux sauvages" Surprise par l'acte de l'animal, Jillian Thomas s'en est sortie avec une légère blessure et trois points de suture. On peut voir d'ailleurs quelques minutes plus tard, la fillette filmée par son père et aux côtés de sa mère montrant alors sa main. Mécontente envers le parc d'attractions de Floride, la mère de Jillian s'est plainte. "Rien n'importe plus que la santé de nos invités, nos animaux et nos employés" a certifié SeaWorld relayé par CBS News avant d'ajouter que "le staff était présent lors de l'accident et s'est directement dirigé vers la famille". Pour sa défense, le parc certifie que des panneaux d'avertissements interdisent aux enfants de lever le bras avec la nourriture des dauphins.

Malgré l'évènement, aucune poursuite judiciaire ne sera engendrée, a certifié la famille de Jillian.

Un Anglais condamné pour le vol avorté d'une... tête de rhinocéros

Un Londonien a été condamné lundi à 18 mois de prison pour avoir tenté de voler en février une tête de rhinocéros, estimée entre 300.000 et 500.000 livres (entre 370.000 et 615.000 euros), qui était exposée dans un musée de l'est de l'Angleterre.

Patrick Kiely, âgé de 29 ans, et trois complices avaient brisé la vitre du musée du château de la ville de Norfolk, derrière laquelle était exposée la tête de rhinocéros, mais la mobilisation générale des personnes présentes les a empêchés de rejoindre la voiture où les attendait un comparse.

"Alors qu'ils essayaient de s'enfuir avec la tête, les employés et les visiteurs ont tenu bon et ne les ont pas laissés partir", a raconté le procureur Peter Gair, devant le tribunal de Norfolk. "Ils ont laissé tomber la tête, ce qui l'a abîmée en partie, et se sont enfuis."

Les voleurs espéraient manifestement tirer un bon prix de l'objet, qui date de la fin du 19^e siècle, sur les marchés sud-asiatiques où les cornes de rhinocéros valent plus cher que l'or, en raison de leur utilisation en médecine traditionnelle.

CONSEIL DE LA NATION

Fin de mandat pour Abdelkader Bensalah

Abdelkader Bensalah va-t-il être maintenu à la tête du Conseil de la nation ? Cette question est, depuis quelques temps déjà, sur toutes les lèvres car son mandat de six ans à la présidence du Sénat arrivera à son terme à la fin de ce mois de décembre.

PAR KAMAL HAMED

Un mandat qu'il a entamé en 2007, lorsqu'il a été élu par ses pairs sénateurs après que le président de la République lui a renouvelé sa confiance au titre du tiers présidentiel. Conformément aux dispositions de la constitution le président de la république désigne 48 sénateurs, soit un tiers de la composante de cette chambre du parlement, alors que les 96 autres membres sont élus par les élus des assemblées locales (APC et APW). Le 29 décembre prochain aura lieu le vote pour le renouvellement partiel des membres du Conseil de la nation. Le chef de l'Etat a d'ores et déjà convoqué le corps électoral. Cette opération sera la première



Abdelkader Bensalah.

épreuve politique des nouveaux élus locaux qui auront ainsi la lourde tâche

TRANSPARENCE DES ÉLECTIONS LOCALES

Que va décider la commission Seddiki ?

PAR LARBI GRAÏNE

La Commission nationale de surveillance des élections locales (Cnisel), que préside Mohamed Seddiki, devrait remettre sous peu au président de la République son rapport détaillé sur les conditions réelles dans lesquelles se sont tenues les élections locales du 29 novembre dernier. Il lui revient, en l'absence des observateurs internationaux, à elle seule d'apprécier si les élections se sont conformées aux critères de transparence telles que prévues par la loi. Certains partis politiques se sont peu ou prou prononcés sur la question. En gros, il en ressort un mécontentement contre le vote des militaires qui se seraient rendus aux urnes en dehors de leurs communes de résidence. Ce vote des corps constitués aurait influé sur les résultats à en croire Louisa Hanoune. Le FLN en serait le principal bénéficiaire. La nouvelle formation politique de Sofiane Djilali, Jil Jadid avait dénoncé, elle aussi «un abus qui porte préjudice à l'institution de l'Armée populaire nationale (ANP)». Quant au FFS, énumérant les irrégularités qui avaient émaillé l'opération électorale, il estimait dans un communiqué diffusé le jour même du scrutin, quelques heures avant la clôture des bureaux de vote que «le plus grave des irrégularités concerne le vote des militaires et des corps constitués».

«Contrairement aux engagements pris par les autorités, les militaires n'ont pas voté par procuration dans leur commune d'origine. Ils l'ont fait, massivement et à travers les 48 wilayas, sur leur lieu d'affectation» note le parti d'Aït Ahmed. Le président du RCD, Mohcine Belabbas, a avancé pour la commune de Mohammadia (Alger) le chiffre de 2.500 militaires qui ont voté en faveur des partis proches de l'administration. «Le vote des militaires a bénéficié aux concurrents immédiats des

listes du RCD» soutient Mohcine Belabbas. YouTube, le fameux service vidéo du Net s'est mis de la partie en mettant à la disposition des internautes un film donnant à voir un cas de bourrage des urnes dans la commune de Bir D'hab dans la wilaya de Tébessa.

La question qu'on peut se poser dès lors est celle de savoir si la Cnisel va donner foi à toutes ces accusations ? Le critère qui est de nature à faire basculer la balance du côté de la thèse de la fraude, doit reposer en toute logique sur le caractère généralisé des faits incriminés. En plus de la dénonciation du vote des corps constitués, d'autres anomalies ont été relevées par plusieurs partis comme l'absence de bulletins de vote de certaines formations dans de nombreuses localités, l'usage de la violence physique à l'intérieur des bureaux de vote par certains candidats proches de l'administration, absence des membres de la Commission de supervision dans certains bureaux de vote. En réalité ces «dépassements» pour reprendre le vocable prisé par les instances officielles pour qualifier les irrégularités, ont été sériés dans le détail par la commission de Mohamed Seddiki. Celle-ci qui suivait à partir de son QG d'Alger les péripéties des joutes électorales avait diffusé au fur et à mesure que se déroulait le scrutin, pas moins de quatre communiqués qui détaillaient les moindres anomalies enregistrées à travers le territoire national. Cependant, il manquait à la Cnisel, un travail de collecte et de synthèse des données globales recueillies par ses démembrés locaux au niveau de l'ensemble des wilayas et des communes. La Cnisel devrait, outre, attendre l'achèvement de la période des recours, fournir des «preuves matérielles» si elle veut faire valider tout dépassement porté à sa connaissance comme fait avéré et incontestable.

L. G.

d'élire 48 nouveaux sénateurs (1 élu par wilaya). Une élection qui sera âprement disputée notamment entre les deux plus grands partis, à savoir le FLN et le RND qui ont raflé la mise lors des dernières élections locales du 29 novembre dernier. Toutefois, ces deux partis qui sont déjà dominants au Sénat risquent de ne pas être à l'abri de quelques surprises.

Le président de la République procédera, à son tour, à la désignation de 24 nouveaux sénateurs. Abdelkader en fera-t-il alors partie ? Si c'est le cas il sera

alors certain qu'il sera reconduit à la présidence du Sénat pour un nouveau mandat de six ans. A vrai dire tout porte à croire que ce sera le cas ; car aucun indice ne laisse penser que le président de la République ne va pas lui renouveler sa confiance en le désignant parmi les 24 personnalités qui vont siéger à la chambre haute pour un mandat de six ans. Bensalah bénéficie du soutien du chef de l'Etat depuis dix années déjà, soit exactement depuis le décès de Mohamed Cherif Messaadia en 2002. En effet, Abdelkader Bensalah, qui a eu auparavant à présider les destinées de l'APN de 197 à 2002, est à la tête du Conseil de la nation depuis cette date. En 2007 le président de la République lui a de nouveau renouvelé sa confiance et les sénateurs l'ont de nouveau élu président de cette chambre du Parlement. Trois années plus tard, soit à la fin 2009 et début 2010, les sénateurs ont voté de nouveau en sa faveur et ce comme le stipule la Constitution. L'article 114 de la Constitution est, on ne peut plus clair, à ce propos puisqu'il stipule que «le président du Conseil de la nation est élu après chaque renouvellement partiel de la composante du conseil de la nation», qui en compte 144. Bensalah, qui jouit de la confiance du président de la République a aussi, pour rappel, présidé le Conseil national de transition (CNT) de 1994 à 1997. A quelques jours de cette échéance aucun nom susceptible de remplacer Bensalah à la présidence du Sénat n'a été cité dans les médias. C'est dire, considèrent certains observateurs, que le chef de l'Etat, n'a apparemment pas l'intention de bouleverser les équilibres institutionnels déjà en place depuis quelques années.

K. H.

SOUS LA PLUME

Fin de mandat et gros suspense

PAR SORAYA HAKIM

C'est au tout début de l'année que l'on connaîtra la nouvelle composante de la Chambre haute. Les sénateurs devront remettre les clés le 29 décembre prochain, certains avaient tenté de le faire quelques mois auparavant pour se positionner sur les listes des élections locales du 29 novembre dernier mais le gardien du temple qu'est le tribunal administratif aurait rejeté les candidatures pour des pratiques peu honorables. Très prochainement, 48 membres issus du collège électoral vont pouvoir postuler, 24 seront élus au scrutin secret tandis que quarante-huit membres auront l'insigne honneur d'être désignés par le président de la République. Des membres qui ont mérité dans les domaines scientifique, culturel, professionnel, social seront tirés à la courte paille et auront le privilège de faire partie du tiers présidentiel. Cela dit, les sénatoriales sont tout de même une affaire de convoitise de la part des grands électeurs des quar-

ante-huit wilayas. Il y a d'abord le salaire à 300.000DA que personne ne refuserait, les avantages, une voiture par ci, un terrain par là et l'immunité parlementaire qui atténue bien des soucis tout cela durant six années. Alors aujourd'hui, la course aux sénatoriales est lancée, les tractations se font à la vue du volume de la «chakra», le procédé n'échappe pas à la règle, «money is money». Mais à quoi sert donc le Sénat ? Il ne légifère pas, se cantonne dans le compostage des lois votées au Parlement. Certaines voix verraient d'un bon œil sa dissolution mais les articles de la Constitution 88 - alinéa 6, et 96 alinéa 3 sont comme un os en travers de la gorge et le protègent d'une indissolubilité ce qui n'est pas le cas de l'Assemblée populaire nationale. On sait que le Conseil de la nation n'a pas de pouvoirs mais il doit au moins représenter la morale sociale, la sagesse, des vertus que l'on aimerait bien retrouver chez les futurs sénateurs. Ce n'est pas encore pour demain !

S. H.

AGISSEMENTS ISRAËLIENS EN PALESTINE

L'Algérie appelle à stopper la politique "suicidaire"

L'Algérie a appelé mardi, par la voix de son ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, la communauté internationale à stopper la "politique suicidaire du fait accompli et de la terre brûlée" menée par Israël dans les territoires palestiniens.

PAR INES AMROUDE

La communauté internationale est mise au défi de stopper cette politique suicidaire du fait accompli et de la terre brûlée", a indiqué M. Medelci dans une allocution à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, créée par l'Assemblée générale de l'Onu le 2 décembre 1977.

Il a également condamné l'annonce par Israël de lancer de nouvelles colonies en Cisjordanie et à El Qods occupée, conjuguée à la capture de recettes fiscales destinées à l'Autorité palestinienne.

M. Medelci a appelé tous les partenaires à "un surcroît de volonté, de bonne foi et de persévérance", en vue d'"une solution juste et durable" du problème palestinien, qui, a-t-il rappelé, "demeure au cœur du problème du Moyen-Orient."

"Cette ambition commune est à portée, pour peu que tous les acteurs s'abstiennent de toute attitude ou acte susceptible de torpiller les perspectives fragiles qui s'offrent à nous", a-t-il ajouté.

"Eteindre le foyer de tensions et répondre à l'immense soif des Palestiniens qui piaffent d'impatience à vivre dans la dignité, en paix, dans un Etat palestinien souverain et viable, est la priorité de l'heure", a encore soutenu M. Medelci. Il a, par la même occasion, exprimé les "chaleureuses félicitations" de l'Algérie au peuple et aux autorités palestiniennes pour le "succès diplomatique qu'ils ont largement mérité", réaffirmant le "soutien indéfectible de l'Algérie au combat légitime du peuple palestinien". "Au delà de l'importance que représente ce jalon dans le processus de maturation de l'accession de la Palestine à l'Onu, une page nouvelle s'ouvre, porteuse d'espoirs mais aussi de défis et de responsabilités", a relevé M. Medelci, soulignant que l'Algérie se déclare "prête à prendre part dans la consolida-



Mourad Medelci, ministre des Affaires étrangères

tion de cette perspective résolument tournée vers l'avenir".

Le chef de la diplomatie algérienne a salué, en

outre, l'"heureux aboutissement" du vote de l'Assemblée générale de l'Onu "qui a légitimé de façon incontestable la Palestine comme Etat obser-

vateur de l'Onu, (...) 24 ans après la proclamation de l'Etat de la Palestine en 1988 à Alger".

M. Medelci a indiqué que le peuple palestinien "demande à ce que le droit le protège de l'asymétrie politique, socioéconomique et militaire qu'il subit et qui n'est plus soutenable".

"Nous devons aider le président (palestinien) Mahmoud Abbas à réussir son pari d'une paix négociée comme il l'a solennellement réitéré devant le peuple palestinien et la communauté internationale réunie à l'Onu", a-t-il affirmé.

Il a exhorté, à cet égard, tous les acteurs palestiniens à redoubler d'efforts pour "tourner définitivement la page des divisions et des scissions qui ont nui à l'unité du peuple et de la nation palestinienne, ainsi qu'à la cohésion de son combat".

Le chef de la diplomatie algérienne a rappelé la "pertinence de l'initiative historique de paix", annoncée lors du sommet de la Ligue des Etats arabes, à Beyrouth en 2002, et réaffirmée par le sommet d'Alger en 2005, préconisant un retrait d'Israël de tous les territoires qu'il occupe depuis 1967, en échange d'une reconnaissance de son Etat.

Ce plan, qui prévoit l'établissement d'un Etat palestinien reconnu dans les frontières de 1967, ayant pour capitale El Qods répond, a dit M. Medelci, à "l'ambition des Palestiniens de vivre dans un Etat viable et souverain".

Il a exhorté les Nations unies, "dépositaires de la légalité internationale", à "faire partie intégrante de ce processus de revitalisation du règlement de la question palestinienne".

I. A.

STATUT D'ETAT OBSERVATEUR DE LA PALESTINE

Un pas vers la reconnaissance de l'Etat palestinien

La résolution de l'Onu octroyant à la Palestine le statut d'Etat observateur est une étape "diplomatique et historique" vers la reconnaissance de cet Etat "à part entière", a affirmé, hier, à Alger le coordonnateur résident du système des Nations unies en Algérie, Mamadou Mbaye. "La résolution (adoptée le 29 novembre par l'Assemblée générale de l'Onu) est une étape diplomatique et historique vers la reconnaissance de l'Etat palestinien à part entière", a déclaré M. Mbaye dans une allocution à l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien. Il a précisé que, dans sa résolution, "l'Assemblée générale de l'Onu considère qu'il est urgent de reprendre et d'accélérer les négociations en une solution permanente au conflit israélo-palestinien". Il s'agit, a-t-il dit, de parvenir à un accord de paix israélo-palestinien "juste, durable et global" et "régler en même temps toutes les grandes questions encore en suspens, à savoir les réfugiés palestiniens, Jérusalem (El Qods occupée), les colonies de peuplement, les frontières, la sécurité et l'eau". M. Mbaye a indiqué qu'à la suite de plus d'une semaine d'agressions israéliennes à Gaza et de l'intention d'Israël de construire plusieurs milliers de logements à El-Qods-Est, l'Assemblée générale de l'Onu appelle les parties israélienne et palestinienne à "accélérer les négociations directes pour un règlement final" du conflit. Il a affirmé dans ce contexte que l'Algérie a joué un "rôle majeur" pour le droit à l'autodétermination du peuple palestinien, soulignant qu'elle soutient la Palestine et continue à être solidaire avec elle à travers notamment l'hospitalité qu'elle offre aux réfugiés palestiniens. De son côté, l'ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie, Hocine Abdelkhalek, a remercié l'Algérie pour son soutien "indéfectible" à la cause palestinienne et l'ensemble des pays qui lui ont permis d'accéder à l'Onu en tant qu'Etat observateur.

I. A.

MALI

Africom sur les pas d'Alger

PAR DJAOUIDA ABBAS

A lors que la situation au Mali est débattue dans la capitale burkinabé avec le MNLA, Ançar Eddine et la Cédéao pour une dernière tentative de réconciliation avant la prise des armes du côté de Washington, Africom préconise la voix des négociation tant appelée par Alger

Ouagadougou sera-t-elle la ville par où la paix malienne sera confirmée ? Mardi des représentants de Bamako rencontreront des délégués du groupe armé Ançar Eddine et du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA, rébellion touareg) sous la médiation du président burkinabé Blaise Compaoré en tant que représentant de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao). Le but : arracher un consensus entre ces trois acteurs maliens, les fédérer autour du même postulat, à savoir un Mali unique géré par un pouvoir central, en l'occurrence, Bamako et enfin percer le furoncle du Nord-Mali. Cette rencontre est suivie tant à l'échelle malienne qu'à l'échelle internationale et pour cause, le nord du Mali est sous le joug terroriste islamiste. Pour en découdre, une intervention armée africaine avec une force de 3.300 militaires se prépare pour déloger les islamistes armés du nord du Mali. Pour rappel, la Cédéao a approuvé le 11 novembre dernier à Abuja, l'envoi dans le nord du Mali d'une force militaire soutenue sur le plan logistique par des pays occidentaux. Pour s'exécuter cette force attend l'aval du Conseil de sécurité de l'ONU. Il doit se prononcer ce mois-ci sur cette intervention.

Retour sur les faits

Depuis mars dernier, le Mali est dans le flou sécuritaire le plus total. Il fait suite au putsch qu'a essuyé le président Mamadou Toumani Touré. Il est signé par le chef de la junte Amadou Haya Sanogo,

Même si ce pays a déjà connu des événements (coups d'Etat) celui-ci est dur. Dans la confusion totale Ançar Eddine prend le contrôle du nord du Mali avec deux autres groupes terroristes : Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) et le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (Mujao). S'agissant du mouvement séparatiste que représente la rébellion touareg, le MNLA qui a toujours revendiqué l'autodétermination du Nord malien, celui-ci après avoir pactisé avec les groupes islamistes en début d'année pour chasser du Nord l'armée loyaliste, a été par la suite, évincé en juin de la région. Résultat des comptes, le Nord-Mali a été récupéré par AQMI et le Mouvement pour l'unicité et le Jihad en Afrique de l'Ouest (Mujao). De la même idéologie, les deux tendances n'ont plus de choix sauf de pactiser pour tenter de créer un chaos total du même format que le Waziristan. Pour en arriver là la bête terroriste est prête à tout même pactiser avec d'autres groupes africains de la même mouvance. Le constat a été établi par le commandant des Forces américaines en Afrique (Africom), le général Carter Ham, à Washington devant le Think tank américain au Homeland Security Policy Institut lors d'un débat sur la lutte contre le terrorisme en Afrique. Il a observé que "les liens idéologiques" entre eux ont muté en liens opérationnels en citant Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), Al-Shabab en Somalie et Boko Haram au Nigeria. Le général Carter Ham tient ses propos en détenant des indications claires sur la collaboration entre ces organisations. Pour illustrer ses propos, il a cité le transit des militants de Boko Haram au nord du Mali pour y recevoir une formation de l'AQMI, ainsi que de l'argent et des armes. "Il y a des liens, des réseaux, une collaboration et une synchronisation qui se développent de plus en plus entre les différents groupes terroristes qui constituent la plus grande menace à la stabilité régionale et, de façon

plus générale, à travers l'Afrique, et certainement à l'Europe et aux Etats-Unis". Le comble de la situation c'est que la voix d'Alger l'a toujours crié dit et écrit. En témoigne la réunion de novembre 2011 à Alger, portant sur la question. Ainsi et par la suite, notamment sur la question du Mali Alger a appelé à la voie de la négociation. Elle a préconisé de faire le tri en séparant les groupes à revendication identitaire comme le MNLA et Ançar Eddine des groupes terroristes comme le Mujao et AQMI. Pour ensuite combattre ces deux derniers. Et qui mieux que le groupe du champ pour en découdre et pas uniquement par les armes au risque des retombées sur la région ; à ce propos, le ministre de l'Intérieur a précisé que «l'Algérie est contre une intervention militaire au Mali et préfère une solution pacifique et politique basée sur l'intégrité territoriale de ce pays et sur les négociations entre les populations du Nord et les autorités centrales à Bamako en vue d'élargir les prérogatives et non pas les territoires". Des propos du même acabit ont été portés par le général Carter Ham à Washington. Lundi devant le Think tank américain, il a précisé que la lutte contre les groupes terroristes en Afrique en général ne devrait pas être limitée à l'aspect militaire. Pour ce général, l'option militaire est essentielle mais non décisive dans la lutte contre l'idéologie qui pousse des gens de la région à soutenir les branches d'Al-Qaïda. De plus, il a parié sur l'incapacité des forces militaires africaines à contrer les groupes islamistes dans la région et cela même avec le soutien logistique occidental, en raison entre autres de la configuration géographique de la région du sous-continent qu'est le Sahel. Pour mettre un terme à ce terrorisme, il a proposé aussi de résoudre les problèmes d'ordre économique et de développement, de gouvernance et de l'aide humanitaire. Ce qu'une fois de plus a proposé Alger en désenclavant la région du Sahel et en développant la transsaharienne. Ce qui pousse plus

d'un à s'interroger aussi pourquoi Africom se met-elle au pas d'Alger ? Chercherait-elle une base chez nous ? Si rien ne filtre pour l'instant sur le sujet du côté burkinabé le dossier malien avance

Ouagadougou : la rencontre de la phase pré-exploratoire

Dans la capitale burkinabé le médiateur dans la crise malienne, Blaise Compaoré, rencontre pour la première fois ensemble, les tenants du pouvoir central malien. Conduit par le ministre des Affaires étrangères, Tiéman Coulibaly, les décidant du groupe armé Ansar Dine et du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA, rébellion touareg) en vue de trouver une solution "négociée" au conflit dans le nord de ce pays. L'objectif étant d'aller vers une cessation complète des hostilités entre partie malienne et mouvements armés, présents dans le Nord, en contrepartie les acteurs doivent accepter la réunification du territoire et le renoncement à la charia. Avant cette réunion plusieurs autres ont été tenues de façon informelle entre Blaise Compaoré et les principaux protagonistes pour amorcer le dialogue. Selon une source diplomatique malienne la rencontre de Ouaga est considérée comme une "phase pré-exploratoire". Toutefois et face la détermination de la Cédéao rien ne laisse filtrer sur le dénouement de la situation au Mali. Même si l'Onu qui a toute les tickets en main a, dans un communiqué, fait part de sa préférence pour les négociations, gardant l'option militaire en dernier recours. Du côté algérien, il est à rappeler que le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, participera jeudi prochain à Bruxelles à la 7ème session du Conseil d'association Algérie-Union européenne (UE). Parmi les sujets évoqués, la situation au Mali sera abordée dans son contexte régional et son impact international.

D. A.

GRÈVE DU GROUPE GIPLAIT

Gelée et non annulée

La grève a été gelée et non pas annulée, cela suite à la prise de conscience des répercussions fâcheuses provoquées par une crise du lait et peut-être pour gagner du temps dans les négociations. Le ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Rachid Benaïssa a tenu hier matin une réunion avec la Coordination nationale des syndicats du groupe public Giplait, leur demandant de patienter...

PAR HOUDA BOUNAB

La distribution du lait en sachet pourrait connaître de fortes perturbations dans les jours à venir. En effet, la Coordination nationale des syndicats du groupe public Giplait avait lancé, le 20 novembre passé, un préavis de grève de 5 jours à partir du 5 décembre. Cette coordination réclame notamment l'augmentation des salaires des travailleurs du groupe Giplait, le droit d'être représentée au Conseil d'administration du groupe et la réintégration des travailleurs licenciés de la filiale des Arribs, dans la wilaya de Aïn Defla.

Le groupe Giplait compte 19 filiales. C'est l'un des plus grands producteurs de lait en Algérie, avec une capacité de 1,4 milliard de litres par an. Sa production journalière est estimée à près de 3 millions de litres par jour. Les besoins en lait de la capitale sont presque entièrement couverts par sa filiale Colaital. Celle-ci produit, à elle seule, près de 70% de lait consommé au niveau de la capitale, soit une pro-

duction de 550.000 litres par jour. La coordination syndicale du Groupe, a décidé de geler la grève et non pas l'annuler. Cette décision a été prise suite à la réunion du bureau de la Coordination syndicale du Groupe tenue à Alger, le 2 décembre, sous la présidence du secrétaire général du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, en présence du président de conseil d'administration, du directeur général du groupe Giplait, du secrétaire général de la FNTIAA et du secrétaire général de la Coordination syndicale des filiales Giplait et des directeurs centraux du Madr. Un accord a, donc, été trouvé concernant tous les points, sauf celui lié à l'augmentation des salaires. Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Rachid Benaïssa leur a demandé d'attendre, car cette grève risquerait de pousser les autres filiales du secteur, comme l'agroalimentaire, à demander une hausse de leurs salaires également. Mais les travailleurs ne font que temporiser et la grève et donc la pénurie de lait n'ont été que reportées. C'est ce que nous a indiqué le secrétaire général de l'unité de Birkhadem joint le même



jour par téléphone. Selon Khelifi Ali, membre du bureau de la Coordination syndicale du groupe Giplait, contacté hier, la Coordination s'est félicitée de l'ouverture des canaux de dialogue et de concertation avec le ministère de l'Agriculture et la direction du Groupe. « La rencontre avec le secrétaire général de ministère de l'Agriculture et le directeur du groupe a été une bonne chose dans la mesure où le dialogue est ouvert. Nous allons geler notre mouvement de débrayage suite à la satisfaction d'une grande partie de nos revendications. Maintenant nous souhaitons une suite favorable à la revendication salariale pour l'apaisement du climat social ».

Le retour de la pénurie de lait en sachet serait un nouveau coup dur infligé aux ménages aux faibles revenus. « Après la grève de l'Etusa, on nous dit qu'une crise de lait menace, c'est intenable. Quand le secteur de la santé entend raison, c'est le secteur agro-alimentaire qui prend le relais avant de voir le secteur des transports prendre le relais, quand ce n'est pas les

enseignants qui débrayent... On en a marre de vivre avec ces menaces perpétuelles » nous dira D. A. père de 7 enfants. Même cas pour B. I. une jeune maman dont les enfants ne sauraient se passer de lait. « J'ai appris à me méfier sachant qu'il n'y a jamais de fumée sans feu. A mon grand désespoir je dois vider mon congélateur pour le remplir de sachets de lait. Je vais également acheter du lait en poudre. Ça ce n'est rien par rapport à la pénurie de gaz des dernières années ! C'était vraiment le comble pour un pays producteur ? Qui a dit que l'Algérie n'était pas le pays de tous les paradoxes ! » Pour mémoire, l'année dernière les citoyens algériens ont été marqués par une série de pénuries dont celle du lait. Cette nouvelle menace de pénurie de lait risque d'être la goutte de trop. Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural va-t-il parvenir à satisfaire les demandes de la Coordination nationale des syndicats du groupe Giplait pour mettre fin à la menace qui pèse ? Affaire à suivre.

H. B.

TRAFIC DE FAUX BILLETS

2012, l'année de tous les records !

PAR SOFIANE ABI

Lors de la mise en circulation, en avril 2011, des billets de banque de 2.000 DA, il était pratiquement impossible d'imiter ces billets, d'autant qu'il s'agissait de nouvelles coupures. Toutefois, quelques mois après, pour être plus précis dès l'entame de l'année 2012, en janvier passé, les réseaux de trafic ont réussi à "craquer" les billets de 2.000 DA en arrivant à fabriquer des billets identiques aux vrais. Les craqueurs sont des spécialistes, des ressortissants africains aguerris dans ce genre de trafic. Pourtant, si on remonte un peu dans le temps, il y a près d'un an et demi le gouverneur de la Banque d'Algérie avait affirmé, lors d'une conférence de presse, qu'il était impossible de falsifier les billets de 2.000 DA. Dix-huit mois après les chiffres sont effrayants et on parle déjà de plus de 10.000 fausses coupures de 2.000 DA saisis lors des démantèlements de réseaux.

Pas moins de 100 réseaux spécialisés dans le trafic de faux billets de banque de 500, 1.000 et 2.000 DA ont été démantelés en onze mois (janvier-novembre) par les services de sécurité, ce qui a permis, en outre, l'arrestation de plus de 300 trafiquants. En onze mois le trafic des fausses coupures

de 2.000 DA a pris de l'ampleur d'où on retient le recours, par les réseaux de malfrats, à de plus en plus au trafic de ces billets de banque, car rapportant plus de gains que les autres billets. Dès le début de l'année 2012, les éléments de police de la Sûreté de Béjaïa ont réussi à déjouer une grosse tentative d'écoulement de faux billets de 2.000 DA par un réseau important, composé de plusieurs trafiquants. Ces derniers ont été tous interpellés et des centaines de milliers de faux billets de 2.000 DA confisqués. C'était là la première affaire traitée par la Police concernant le trafic des billets de 2.000 DA juste quelques petits mois après leurs mises en circulation. Donc, il aura suffi de quelques mois seulement pour que les trafiquants démentent, à leur manière, les affirmations du gouverneur de la Banque d'Algérie. Toutefois, les trafiquants ont fini par tomber dans les filets des policiers enquêteurs. Quelques jours après le démantèlement de cette première bande, c'est du côté d'Alger qu'un démantèlement d'un autre réseau a été effectué par la Section de recherches de la Gendarmerie nationale. Ici, il s'agit d'un réseau composé essentiellement de ressortissants africains. Ces derniers, en situation régulière, sont entrés en Algérie depuis quelques mois seulement. Une courte période mais suffisante

pour eux pour passer à l'acte. En quelques mois, les trafiquants africains ont réussi à fabriquer des tas de faux billets de banque difficiles à détecter par les détecteurs de faux billets. Une situation qui met les services de sécurité en mauvaise posture sans oublier la gêne des institutions financières. Selon des spécialistes de la lutte contre les réseaux de trafic de faux billets. Ces derniers, débarquant de plusieurs pays africains, notamment du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, fabriquent des faux billets à l'aide d'appareils informatiques sophistiqués mais aussi en utilisant des liquides, entre autres, du mercure et de l'Iode. De Belouizdad à Baraki en passant par Bir Mourad-Raïs, les faux billets de 2.000 DA circulent à "grands pas" Dans l'Algérois, la lutte contre les trafiquants de faux billets bat son plein. Cette lutte est menée par les gendarmes de la Section de sécurité et d'intervention et celle de la Section de recherches, cela sans compter le grand travail accompli par les policiers de la Sûreté de wilaya d'Alger (SWA). En onze mois, les deux corps de sécurité ont pu démanteler 32 réseaux aguerris dans le créneau. Parmi ces réseaux figurent trois des plus importants. Il s'agit des réseaux de Baraki, S'di M'hemad et Bir Mourad-Raïs. A Baraki un réseau composé essentiellement d'Africains,

jeunes, âgés entre 28 et 32 ans, a été neutralisé par les policiers. Le "butin de guerre" de cette affaire est qualifié de très important par les enquêteurs du moment qu'il s'agit de plusieurs milliards de centimes en faux billets de 2.000 DA qui sont saisis. A Bir Mourad-Raïs, novembre passé, ici, les gendarmes de la compagnie de Bir Mourad-Raïs ont réussi un grand coup en procédant à l'arrestation de trois Maliens en possession de deux milliards de centimes en fausses coupures de 1.000 et 2.000 DA. L'un des trois Maliens arrêtés avait loué une luxueuse villa à Hydra. Un autre Malien avait loué, quant à lui, un appartement à Aïn Bénian d'où il côtoyait des personnes riches auxquels il proposait ses faux billets. Enfin, à Sidi M'hamad c'est la Police qui a réussi à démanteler un réseau local, composé de neuf membres, dont un étudiant en possession d'une importante quantité de faux billets de 2.000 DA. Le réseau activait dans les quartiers populaires de Belouizdad là où les fausses coupures de 2.000 DA circulaient en toute quiétude dans les boutiques et dans les marchés. Toutefois, une filature exécutée par les policiers avait permis, à la fin du mois de novembre dernier, de localiser les activités de cette bande, d'identifier ses membres et d'arrêter les trafiquants.

S. A.

RÉUNION DE HAUT NIVEAU POUR SÉCURISER LES CITOYENS DU CENTRE

Ahmed Bousteilla installe le nouveau commandant du 1^{er} CRGN de Blida

Le général-major, commandant de la Gendarmerie nationale, Ahmed Bousteilla, a présidé, hier, au siège du Groupement d'intervention et recherches de Blida, la cérémonie de l'installation du nouveau commandant du 1^{er} commandement régional de la Gendarmerie nationale de Blida, le général Abdelmadjid Benbouzid, cela en présence de hauts responsables de la Gendarmerie nationale, de hauts gradés militaires et de responsables civils. Parmi les présents lors de cette installation le général Habib Chentouf, commandant de la 1^{re} Région militaire de Blida. Une fois la cérémonie finie, le général-major Ahmed Bousteilla a inspecté et inauguré plusieurs infrastructures et projets destinés au profit des gendarmes du 1^{er} CRGN. La première étape a ciblé le Centre régional des opérations où Bousteilla a reçu plusieurs renseignements, présentés par les hauts cadres de la Gendarmerie nationale, notamment sur les derniers développements et chiffres réalisés par les unités de la GN de Blida. Ahmed Bousteilla a été informé sur les derniers résultats réalisés par les gendarmes des 11 Groupements du centre du pays, qui ressortent du

1^{er} CRGN de Blida, notamment sur les résultats obtenus à travers des opérations menées dans le cadre de la lutte contre le grand banditisme et la lutte contre le terrorisme. Poursuivant son périple, il s'est déplacé au niveau de la nouvelle Cité des 180-Logements (dans le cadre du logement de fonction) lancée en grandes pompes au profit des gendarmes exerçant au groupement de Blida. Un projet qui tire à sa fin et dont la réception finale sera faite dans les prochains mois.

En plus de cette prochaine réception des 180-logements de fonction, le 1^{er} CRGN de Blida avait déjà bénéficié de plusieurs projets réalisés déjà ; on citera les 40 logements livrés aux gendarmes à Birkhadem, les 36 logements de Miliana (Aïn Defla) et enfin les 10 logements livrés aux gendarmes du groupement de Tipaza. La réalisation des projets de logements de fonction pour les gendarmes entre dans le cadre de la nouvelle politique "interne" lancée par la gendarmerie qui vise, avant tout, à mieux prendre en charge en matière socioprofessionnelle les gendarmes. Toujours dans le cadre de cette escale à Blida, le commandant de la Gendarmerie nationale, a poursuivi sa visite en se rendant,

cette fois à la salle des opérations, où les gendarmes sont mobilisés H/24 pour recevoir les appels des citoyens. Ici, Ahmed Bousteilla a reçu des informations sur la manière avec laquelle les gendarmes traitent les appels des citoyens. Des appels sur le numéro vert "10 55", lancés par des citoyens souvent en détresse et qui déferlent jour et nuit, sur la salle des opérations. Selon le colonel Dounia, commandant du Groupement de la Gendarmerie nationale de Blida, 26.670 appels sur le "10 55" ont été réceptionnés par la salle des opérations de Blida.

Des citoyens en difficulté, souvent faisant l'objet d'agressions armées de la part de malfrats ont vu leurs véhicules tomber en panne et ont recouru au "10 55" pour demander l'aide des gendarmes. Face à ces explications chiffrées, présentées par le colonel Dounia, le général-major a demandé aux gendarmes plus d'explications sur le "10 55", en cas par exemple d'une attaque armée contre un bureau de poste et comment les gendarmes vont-ils réagir suite à cette attaque. La réponse à cette question est venue de la part d'un haut officier, exerçant dans la salle des opérations Selon lui, le traitement d'une

attaque à main armée ou d'une agression sera traitée en temps réel. Tout d'abord, les gendarmes exerçant dans la salle des opérations transmettent très vite à toutes les unités et patrouilles mobilisées sur le terrain, en leur indiquant le lieu du crime et c'est à partir de là que la patrouille la plus proche intervient rapidement pour arrêter les malfrats et sauver les citoyens.

D'ailleurs, depuis le lancement du "10 55", les éléments de la Gendarmerie nationale ont pu interpellé 696 individus en flagrant délit de vol, agression, cambriolage et tentative d'assassinat. En tout, 39 000 interventions ont été exécutées par les gendarmes grâce au "10 55". Après avoir terminé sa tournée, le général-major, Ahmed Bousteilla a tenu une réunion importante avec le nouveau commandant du 1^{er} CRGN et d'autres hauts cadres de la GN. Une réunion qui a mis l'accent sur le renforcement de la sécurité des citoyens dans les onze wilayas du centre du pays, où les activités du grand banditisme sont en hausse.

S. A.

A FIN OCTOBRE 2012

Recul de près de 10% de la facture alimentaire de l'Algérie

La facture alimentaire de l'Algérie a reculé de près de 10% les dix premiers mois de 2012 par rapport à la même période de 2011, contribuant ainsi à une baisse de 3,6% des importations globales du pays.

PAR RAYAN NASSIM

La facture des produits alimentaires, qui représente 19% du volume global de la structure des importations algériennes a diminué de 9,70 %, passant de 8,15 milliards de dollars (mds usd) à 7,36 mds usd (-971 millions usd), selon les chiffres du Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis) rapportés par l'APS. Ce recul de la facture alimentaire est dû à une baisse des différents produits importés notamment les céréales, semoules et farines (-34,2%). Le montant de ce groupe de produits est passé de 4,06 mds usd à 2,67 mds usd, durant la même période de référence, précisent les chiffres provisoires du Cnis.

La facture des importations des sucres a également connu le même sort avec une chute de 32,31%, passant de 1,16 md usd à 790 millions usd durant la même période de référence. D'autres produits ont aussi participé à cette baisse, il s'agit notamment des laits et dérivés et des légumes secs avec respectivement -27,7% et -38,6%, totalisant ainsi 1,12 md usd et 243 millions usd, selon le centre. Les impor-



La facture alimentaire représente 19% de l'ensemble des importations.

tations du groupe "café et thé" ont également reculé de 8,12% durant les dix premiers mois 2012, se chiffrant à 328 millions. Par ailleurs, le Cnis relève une hausse de 43,64% des importations des viandes dont la valeur est passée de 165 millions usd les dix premiers mois 2011 à 237 millions usd à la même période de l'année en cours. Les importations globales de l'Algérie durant les dix premiers mois 2012 se sont établies à 38,41 mds usd contre 39,85 mds usd au cours de la même période en 2011, en baisse de 3,60%.

Cette baisse des importations globales a été tirée aussi par le recul des produits industriels (-21,24%) pour une

valeur de 10,92 mds usd, les équipements agricoles (-19,23%) totalisant 270 millions usd et enfin les demi-produits (-3,84%, soit 8,66 mds usd).

Quant aux exportations, elles ont atteint 61,64 mds usd contre 58,28 mds usd au cours de la même période de l'année écoulée, en hausse de 5,7%.

La baisse de 3,6% des importations, conjuguée à une amélioration des exportations, s'est traduite par un excédent de 23,22 mds usd, en hausse de 26% par rapport à la même période de l'année écoulée.

Les importations réalisées de janvier à octobre dernier ont été financées essentiellement par cash et par lignes de crédits.

R. N.

DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE EN AFRIQUE

L'importance de l'énergie électrique mise en exergue

PAR LAKHDARI BRAHIM

Nouredine Bouterfa, P-dg du groupe Sonelgaz, a rappelé, hier, à Alger l'importance pour l'Afrique d'améliorer l'accès à l'énergie électrique pour soutenir les efforts de développement économique et social dans les pays africains. "L'accès à l'énergie est encore aujourd'hui un enjeu majeur et un préalable certain à un décollage économique", a affirmé Bouterfa à l'ouverture des travaux de la 46^e assemblée générale de l'Union des producteurs, transporteurs et distributeurs

d'électricité en Afrique (UPDEA). Rappelant que toute dynamique de développement économique nécessite un approvisionnement énergétique basé sur de solides infrastructures de production, de transport et de distribution, le patron de Sonelgaz a souligné l'urgence de trouver et de mettre en place "des solutions locales" pour financer les projets et de créer un savoir faire local "capable de répondre aux défis" énergétiques du continent. La 46^e assemblée générale de l'UPDEA a entamé ses travaux sous la présidence du P-dg de la Société tunisienne d'électricité et de gaz, Mohamed Reda Ben Mosbah, président en

exercice de l'instance énergétique africaine, en présence de délégués représentant les pays membres ainsi que des institutions régionales et internationales. L'UPDEA a été créée en 1970 pour promouvoir le développement et l'intégration du secteur électrique en Afrique par l'interconnexion des réseaux électriques, l'échange d'expériences et de savoir-faire. L'union regroupe une cinquantaine de sociétés d'électricité publiques et privées réparties sur 42 pays, ainsi qu'une vingtaine de membres affiliés représentant des sociétés africaines et étrangères spécialisées dans la production de l'électricité.

L. B.

COMMISSION MIXTE ALGÉRO-SAUDIENNE

La 8^e session s'ouvre aujourd'hui

Les travaux de la 8^e session de la commission mixte algéro-saoudienne débiteront mercredi à Alger, annonçait, hier, le ministère des Finances dans un communiqué. Coprésidée par le ministre des Finances, Karim Djoudi, et le ministre saoudien du Commerce et de l'Industrie, Fawzi El Rabia, cette session "fera le bilan de l'état d'exécution des recommandations de la dernière session, qui s'est déroulée en 2008" à Ryadh, précise la même source. Les deux parties procéderont également à "l'examen des voies et moyens susceptibles de renforcer la coopération bilatérale dans tous les

domaines". La réunion des ministres sera précédée par une réunion mardi des experts, ajoute le communiqué du ministère.

La 7^e session de la commission mixte avait recommandé la mobilisation de tous les moyens à même de développer et d'accroître les échanges commerciaux (entre les deux pays) par l'organisation de foires commerciales, l'échange de visites entre les hommes d'affaires des deux pays, l'établissement d'une coopération entre les Chambres de commerce et d'industrie.

Les recommandations de cette session ont également porté sur le développement

des exportations entre les deux pays, ainsi que l'incitation des investisseurs à tirer profit des avantages dans ce domaine. Le développement de l'investissement, en particulier dans le secteur privé hors hydrocarbures tels que l'agriculture et le tourisme a été également recommandé.

En outre, une société algéro-saoudienne d'investissement d'un capital déclaré de huit milliards DA, basée à Alger, a été créée en mars 2008 sur recommandations de la 7^e session de la commission mixte.

APS

OUVERTURE DES TRAVAUX DU 10^e CONGRÈS DE L'OUSA

Des syndicalistes africains en réunion à Alger

Les travaux du 10^e Congrès de l'Organisation de l'unité syndicale africaine (OUSA) débiteront aujourd'hui à Alger sous le thème "Panafricanisme, le développement économique et la transformation de l'Afrique", a indiqué mardi l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA). Des syndicalistes de différents pays africains prendront part aux travaux du congrès, a précisé l'UGTA dans un communiqué. L'OUSA a été créée en 1973 à Addis-Abeba, avec plusieurs objectifs, dont la coordination des actions de ses affiliées à travers l'Afrique, la réalisation de l'unité syndicale aux niveaux continental et national, et également œuvrer pour l'unité et l'intégration économique africaine.

Elle œuvre, en outre, à représenter et défendre les intérêts matériels et moraux des travailleurs et syndicats africains dans les organisations régionales et internationales, et à promouvoir, renforcer et défendre les droits syndicaux et autres droits humains. Par ailleurs l'organisation mène différentes activités en matière d'éducation, de formation et de recherche, comme elle participe à d'autres activités dans différents domaines, telles que la défense et la promotion des droits syndicaux, la sécurité, la santé et l'environnement professionnels, la lutte contre le sida, la promotion du dialogue social, ainsi que la prévention et la résolution des conflits, et la reconstruction post-conflit.

L'OUSA, rappelle-t-on, avait tenu la 33^e session de son Conseil général à Alger en 2010, sous le thème : "Le dialogue social... l'expérience algérienne", ayant vu la participation de quelque 400 personnes représentants, 85 organisations syndicales, dont 60 syndicats du continent. Les participants à cette 33^e session avaient alors souligné au terme de leurs travaux que l'expérience algérienne était un "exemple à suivre et à vulgariser".

Dans la Déclaration d'Alger, le Conseil général de l'OUSA avait salué la "volonté exprimée par les travailleurs africains et de leurs organisations syndicales de renforcer leur unité et leur solidarité pour relever les défis de nature politique et socio-économique, en privilégiant le dialogue social, le tripartisme, la promotion du genre et de l'emploi des jeunes et l'inclusion de la diaspora dans les politiques de développement".

LES PAYS ARABES EN QUÊTE DE COMPÉTITIVITÉ INDUSTRIELLE

La nécessaire économie de la connaissance

Les pays arabes participants à la conférence portant sur les informations industrielles comme moyen pour améliorer la compétitivité industrielle qui se déroule à Djenane El Mithaq jusqu'au 6 décembre, ont tous mis en relief «la nécessité de développer la société de la connaissance et les technologies de l'information et de la communication (TIC) afin d'augmenter les capacités productives des entreprises et faire face à la rude mondialisation qui a imposé une concurrence féroce sur le marché international».

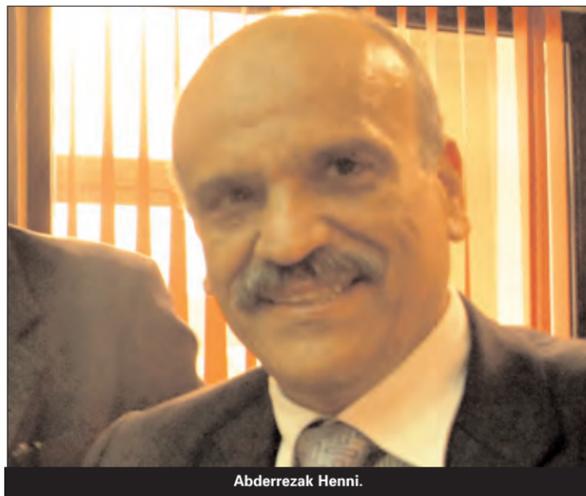
PAR AMAR AOUIMER

Le représentant et secrétaire général du ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, Abderrezak Henni, a lu un message de Cherif Rahmani, dans lequel il a souligné «l'impérieux devoir des pays arabes de réaliser une complémentarité dans le développement industriel en préconisant l'accélération et l'activation de la zone arabe de libre échange pour de meilleures relations de partenariat et de coopération industrielle».

Il a notamment affirmé «la volonté des Etats arabes de lutter contre la contrefaçon des produits en jetant les bases d'une normalisation, en vertu des normes de qualité et des standards internationaux, et en mettant l'accent sur la qualité et la concurrence de la production industrielle».

Aussi, la recherche scientifique, l'innovation et l'esprit de créativité occupent une place importante dans les négociations et les discussions entre les différentes délégations arabes durant cette rencontre.

Henni a prôné la circulation des capitaux arabes et les investissements afin d'améliorer



Abderrezak Henni.

er les performances dans le développement industriel et instaurer l'intégration régionale concernant les échanges et la coopération industrielle.

Pour le directeur général de l'Organisation arabe pour le développement industriel et minier (OADIM, Mohamed

Benyoucef, «l'importance de l'information industrielle et les statistiques permettent d'asseoir une société de la connaissance visant à aboutir à une économie de la connaissance dont l'objectif essentiel consiste à moderniser la vie économique et assurer le développement humain et les compétences industrielles».

Il a également indiqué que les données industrielles fiables aident beaucoup au processus de prise de décisions stratégiques objectives et rationnelles, précisant que «les TIC sont porteuses de développement économique, en ce sens que, la société de la connaissance peut faire des découvertes scientifiques utiles pour l'amélioration des capacités productives industrielles».

Aussi, il a insisté sur la nécessité de se mettre au diapason de la mondialisation sachant qu'en 2011 et 2012, il existe pas

moins de 12 normes industrielles internationales, d'où la nécessité d'améliorer les performances dans les secteurs de la santé, de l'efficacité productive, le marché du travail et monétaire.

Il a cité l'exemple du Qatar qui a pu se hisser à la première place arabe concernant la compétitivité industrielle, tandis que ce pays se classe au 14e rang mondial sur un total de 142 pays. A noter que le ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement et l'Organisation arabe pour le développement industriel et minier (OADIM) ont défini de nouveaux domaines de coopération, notamment les énergies renouvelables, les petites et moyennes entreprises (PME), les nanotechnologies et les industries vertes.

Rahmani a également souligné «la volonté et la détermination de l'Algérie de coopérer avec l'OADIM dans les domaines vitaux d'autant sachant que l'Algérie envisage de lancer de projets industriels où elle aura besoin de cette expertise de l'OADIM».

A. A.

SECTEUR DE L'HABITAT

Le CPA prendra en charge le financement du logement en Algérie

PAR RIAD EL HADI

Le Crédit Populaire d'Algérie (CPA) prendra en charge le financement du logement en Algérie en attendant la création d'une banque spécialisée dans ce domaine, a annoncé le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Abdelmajid Tebboune.

D LOI PORTANT RÉGLEMENT
BUDGÉTAIRE POUR L'ANNÉE 2010

L'examen minutieux des comptes sociaux de l'APN

La commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) a entendu lundi un exposé présenté par le ministre des Finances, Karim Djoudi, dans le cadre de l'examen du projet de loi portant règlement budgétaire 2010, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement.

L'exposé du ministre a porté sur l'examen du règlement du budget de l'Etat pour 2010 notamment la répartition des crédits au titre des budgets de fonctionnement et d'équipement pour l'année concernée outre le calcul de différence entre les recettes et les dépenses, les résultats de l'exécution des comptes spéciaux du Trésor et ceux relatifs à la gestion des opérations du Trésor mettant en relief les différents projets lancés ou réceptionnés par tous les secteurs.

Le ministre est également revenu sur les circonstances de la mise en œuvre de la loi de finances 2010 et les mécanismes institués pour renforcer le contrôle des dépenses publiques. Au terme de l'exposé le ministre a donné lecture du rapport élaboré par la Cour des comptes à ce propos.

Les membres de la commission ont soulevé une série de préoccupations relatives à l'évaluation des programmes de développement, le degré de réalisation des objectifs tracés et les critères d'octroi de crédits et les taux de consommation des autorisations de programmes.

Ils ont évoqué le problème de réévaluation des projets s'interrogeant par la même occasion pourquoi les objectifs arrêtés au titre de la loi de finances 2010 n'ont pas été atteints.

R. E.

Suite à des concertations au sein du gouvernement, il a été décidé de confier le financement du logement en Algérie au CPA dans une première étape en attendant la création d'une banque spécialisée dans le logement, a indiqué Tebboune dans une déclaration à l'APS à l'issue de l'audience qu'il a accordée au ministre tunisien de l'équipement et l'habitat, Mohamed Selmane.

"Nous voulions créer une banque spécialisée mais nous préférons compter sur une banque forte dans une première étape", a-t-il précisé, ajoutant que le choix de cette institution financière était motivé par la "grande expérience" de celle-ci dans la gestion des

fonds et crédits.

Outre ses missions actuelles, le CPA devra assumer le rôle de "banque du logement", a-t-il précisé, affirmant qu'il prendra en charge "seul" cette opération.

Le principal objectif de cette opération est d'"éviter la déperdition des efforts et des fonds entre plusieurs banques", a indiqué Tebboune, soulignant que la création prochaine d'une banque spécialisée dans ce domaine reposera sur le volume des échanges et des fonds.

Le ministre des Finances avait annoncé en novembre dernier que les ministères de l'Habitat et des Finances examinaient la possibilité de créer une banque spécialisée

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ALGÉRO-MALTAISE

Cap sur le développement de synergies complémentaires

La coopération algéro-malaise s'appuiera sur le développement de synergies complémentaires et non concurrentielles, a indiqué la responsable d'une délégation d'hommes d'affaires maltais.

"Notre volonté est de développer une relation commerciale diversifiée avec l'Algérie et de construire un partenariat basé sur la reconnaissance de nos forces complémentaires", a souligné Mme Philomena Méli lors d'un forum d'affaires algéro-maltais, organisé à Oran à l'initiative de la chambre de commerce et de l'industrie de l'Oranie et de la Bourse de sous-traitance et de partenariat de l'ouest (BSTPO).

La représentante de l'agence de promotion et d'investissement "Malta enterprise", qui conduit une délégation de 22 hommes d'affaires maltais, a estimé que ce forum est une opportunité pour établir une "relation mutuellement bénéfique" aux deux pays.

"Les relations commerciales entre l'Algérie et Malte sont actuellement couvertes par l'accord préférentiel d'association entre l'Algérie et l'Union européenne (UE)

qui ne peut que les renforcer", a-t-elle déclaré en faisant remarquer que la présence de hauts responsables de la compagnie aérienne "Air Malta" parmi la délégation est un "signe fort de la volonté d'approfondir les échanges commerciaux".

Mme Méli a exprimé, dans ce sens, son souhait de mettre en place un vol direct entre Alger et la Valette.

La délégation maltaise est composée de 22 hommes d'affaires qui activent dans divers secteurs d'activités telles que le tourisme, la gestion hôtelière, la finance, l'industrie maritime, les énergies renouvelables, l'électronique, l'informatique, les produits pharmaceutiques, le bâtiment, le e-commerce et l'aquaculture.

Plus d'une trentaine d'opérateurs économiques algériens représentant plusieurs branches d'activités ont pris part à cette rencontre business to business (b to b) pour nouer des liens d'affaires et sceller des relations de partenariat.

R. E.

COOPÉRATION ALGÉRO-TUNISIENNE Importantes opportunités d'investissement et de partenariat

L'Algérie et la Tunisie ont appelé, lundi, les opérateurs économiques des deux pays à "consacrer" la volonté politique des dirigeants des deux pays et à "exploiter" les opportunités d'investissement offertes à même de contribuer de manière efficace à la réalisation des projets retenus dans les deux pays et au développement des échanges commerciaux.

Dans un communiqué commun rendu public lundi à Alger au terme de la visite officielle de deux jours effectuée par le Chef du gouvernement tunisien Hamadi Jebali en Algérie, l'Algérie et la Tunisie ont exprimé leur "disponibilité à poursuivre la concertation sur les moyens à même d'organiser l'action des structures et mécanismes de coopération dans la perspective de sa promotion".

Les deux parties ont noté avec satisfaction l'élaboration d'un projet de feuille de route commune pour le développement des régions frontalières et leur convergence de vues autour d'une approche prospective commune pour promouvoir la coopération bilatérale, deux propositions à soumettre à la prochaine session de la Grande commission mixte entre les deux pays.

Les deux parties se sont félicitées des "étapes franchies dans la finalisation des procédures d'adoption des avenants au Protocole relatif aux règles d'origine de l'accord préférentiel commercial signé entre les deux pays pour favoriser son entrée en vigueur et ouvrir de nouvelles perspectives au partenariat et aux investissements entre les deux pays".

Elles ont appelé à la "tenue de la commission mixte chargée des affaires consulaires pour élaborer la mouture finale de la convention d'établissement avant la prochaine réunion de la Grande commission mixte".

Les deux parties se sont également félicitées des résultats de la 7ème session de la commission de concertation politique tenue les 27 et 28 novembre à Tunis soulignant l'impérative mise en œuvre des recommandations de la 16ème session du comité de suivi algéro-tunisien tenue les 11 et 12 avril 2012 en prévision de la 19ème session de la Grande commission mixte prévue pour le premier trimestre de l'année 2013 à Tunis.

L'Algérie et la Tunisie ont salué "l'élan qualitatif insufflé à la coopération bilatérale et l'importante évolution des relations commerciales en termes d'échanges commerciaux".

R. E.

TISSEMSILT, ASSOCIATION
KAFEL EL YATIM

Dons de denrées alimentaires aux familles nécessiteuses

Une centaine de couffins contenant des denrées alimentaires et un lot d'effets vestimentaires pour enfants ont été distribués samedi à des familles nécessiteuses de la région de Tissemsilt par l'association "Kafel el yatim", a-t-on appris de ses représentants.

Cette action de solidarité a ciblé les familles nécessiteuses résidant dans des zones éloignées caractérisées par des reliefs accidentés et un froid rigoureux en hiver, notamment dans les communes de Khemisti, Youssoufia, Bordj Emir Abdelkader, Layoune et Theniet El-Had, a précisé la même source.

L'Association "Kafel el yatim" poursuivra cette action caritative courant 2013 au profit des familles nécessiteuses et des orphelins de la wilaya, qui bénéficieront de denrées alimentaires et de vêtements chauds, en plus d'activités culturelles, éducatives et sportives.

A court terme, il est prévu des aides numériques à des familles nécessiteuses, notamment celles qui prennent en charge des enfants orphelins, a-t-on ajouté.

TAMANRASSET,
INVESTISSEMENTS

81 dossiers déposés au guichet unique décentralisé

Quatre-vingt-un (81) projets d'investissement ont été déposés au niveau du guichet unique décentralisé de Tamanrasset relevant de l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi), a-t-on indiqué au niveau de cette instance.

D'un volume d'investissement de 4,19 milliards DA, ces projets qui concernent divers secteurs d'activités, dont les travaux publics, le transport, le tourisme et l'industrie alimentaire, devront générer, une fois opérationnels, plus de 730 emplois, a précisé Boudjemaâ Bensayed. Ces opérations sont appelés à impulser l'action de développement économique dans la région, favorisées par la disponibilité des conditions de promotion des investissements, a-t-il ajouté.

Dans le souci d'encourager l'investissement dans la région, le guichet unique a mené plusieurs campagnes de sensibilisation et d'information sur les mesures incitatives préconisées par l'Etat en matière de développement et d'accompagnement des projets d'investissement.

Ces expositions et campagnes d'information ont permis à plus de 1.180 visiteurs de s'enquérir de la mission du guichet unique et de la batterie de facilités et d'avantages prévus par les pouvoirs publics pour favoriser l'investissement à travers cette région du sud du pays et des potentialités et richesses qu'elle recèle, a expliqué le responsable du guichet unique de Tamanrasset.

APS

SOUK AHRAS, CROISSANT-ROUGE ALGÉRIEN

Extension du centre social Docteur-Bentami

Le centre social Docteur-Bentami bénéficiera de nouvelles installations devant lui permettre de servir des repas chauds aux sans domicile fixe et aux démunis. Il est également question de la réalisation d'une structure d'hébergement de 35 lits.

PAR BOUZIANE MEHDI

Une opération de réhabilitation et d'extension du centre social Docteur-Bentami du Croissant-Rouge algérien à Souk Ahras sera "prochainement" engagée, a indiqué samedi le responsable local de cette organisation humanitaire. Mohamed-Laïd Agouni a précisé à l'APS que l'opération mobilisera 25 millions de dinars dont 6 millions sont mobilisés par le Croissant-Rouge algérien et le reste par la wilaya et le Comité international du Croissant-Rouge et de la Croix-Rouge. L'action projetée porte sur la réalisation d'une structure d'hébergement de 35 lits, d'une salle de conférences et d'un réfectoire "de sorte à faire de ce centre de 1.000 m² (comportant actuellement une école pour enfants et une structure de formation aux premiers secours) le premier centre de formation du genre", a ajouté le même responsable. Elle permettra aussi au centre de cette wilaya frontalière d'être "capable d'accueillir les sans domicile fixe et d'éventuels sinistrés". Il sera également procédé prochainement à l'équipement du réfectoire central du centre social situé au centre-ville de Souk Ahras qui bénéficiera de nouvelles installations devant lui permettre de



servir des repas chauds aux sans domicile fixe et aux démunis durant, entre autres, le mois de ramadhan, a encore indiqué le responsable local de cette organisme.

Le Croissant-Rouge algérien de Souk Ahras avait distribué, la semaine dernière aux maisons cantonnières de la wilaya, en coordination avec la Direction des Travaux publics, 800 couvertures et plusieurs tentes destinées à l'hébergement de voyageurs qui pourraient être bloqués par

d'éventuelles fermetures de route à la suite d'intempéries, a rappelé la même source. M. Agouni a également rappelé que le Croissant-Rouge algérien de Souk Ahras engage régulièrement, de concert avec le consulat d'Algérie à Kef (Tunisie), des actions de solidarité en direction des habitants des zones frontalières en territoire tunisien.

B. M.

SKIKDA, SECTEUR DE LA SANTÉ

Nouvelles infrastructures pour améliorer la prise en charge

Le secteur de la santé de la wilaya de Skikda sera prochainement renforcé par de nouvelles infrastructures destinées à améliorer la prise en charge des patients, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya.

Il s'agit d'un hôpital régional des brûlés prévu sur une superficie de 5,4 hectares, d'une capacité de 120 lits, doté d'une autorisation-programme (AP) de 1,6 milliard de dinars et de 10

polycliniques dans autant de communes, financées à hauteur d'un milliard de dinars, a précisé la même source.

Les polycliniques sont destinées à améliorer et à développer la qualité des prestations médicales fournies aux populations des zones rurales, contraintes de parcourir de longues distances pour rejoindre aussi bien les hôpitaux des villes de Skikda, Collo,

El Harrouch et Tamalous que ceux des wilayas limitrophes, en l'occurrence les établissements de santé de Constantine, Jijel et Annaba, La wilaya de Skikda dispose de sept (7) centres hospitaliers d'une capacité globale de 1.521 lits, de 36 polycliniques, de 165 salles de soins et d'un laboratoire d'hygiène, outre cinq (5) cliniques spécialisées privées.

APS

CONSTANTINE, GAZ NATUREL

179 foyers raccordés au réseau

Cent soixante-dix-neuf (179) foyers épars de la wilaya de Constantine ont été raccordés en fin de semaine dernière au réseau de gaz naturel, a-t-on appris dimanche auprès du directeur de l'énergie et des mines.

Cette mise en gaz a concerné 100 familles de la cité Chaâb-Ersass, dans la ville de Constantine, et 79 foyers du hameau Abbas, dans la commune d'Ibn Ziad, à l'ouest du chef-lieu de wilaya, a précisé

Ahmed Bouzidi. Pas moins de 140 autres habitations à la cité Chaâb-Ersass seront alimentées en cette énergie "avant la fin du mois en cours", selon le même responsable qui a ajouté que plusieurs localités éloignées des chefs-lieux de communes, notamment Zehana, Bir Kratas, Boulegnafed, Soualmi, Aïn Dalia, Safartina, Retba et Ayoun Saâd "seront raccordées en 2013". Durant les années 2010 et 2011, plus de 4.150 foyers avaient

été raccordés au réseau de gaz naturel dans les communes d'Ibn Ziad, Didouche Mourad, Aïn Abid, El Khroub, Zighoud-Youcef et Messaoud-Boudjeriou, a-t-il rappelé.

Le taux de raccordement est passé dans la wilaya de Constantine de 70 %, en 2005, à 83,5 % à fin 2009. Il dépassera les 90 % à la fin de l'année 2014, selon les services de la DEM.

APS

SANATORIUM DE REDJAOUNA

Les malades livrés à eux-mêmes

De plus en plus de malades et de proches de malades se plaignent des conditions de prise en charge au sein du service oncologie du sanatorium de Redjaouna (Tizi-Ouzou) où plusieurs problèmes sont relevés.

Les épisodes qui reflètent une mauvaise prise en charge des patients se suivent mais ne se ressemblent pas.

PAR LOUNES BOUGACI

Des accompagnateurs de malades nous ont saisi en début de semaine afin de nous faire part de la mésaventure vécue par pas moins d'une trentaine de patients qui devaient bénéficier de soins au niveau du service oncologie du sanatorium. «Ils étaient environ une trentaine de malades du service oncologie de l'hôpital Belloua (ex-sanatorium) à attendre durant cinq heures vainement. Convoqués pour la cure mensuelle de chimiothérapie, ils se retrouvent cinq malades dans la même pièce à attendre de 8h jusqu'à 13h30 sans que personne ne vienne s'occuper de leur cure», souligne l'un des concernés, l'air visiblement révolté. Un autre ajoute qu'après une aussi longue et insupportable attente, les malades ont exigé des explications auprès des travailleurs du service qui ne savaient plus



quoi répondre. Selon notre source, l'un des médecins aurait déclaré : «Nous sommes dépassés et cette situation n'a que trop duré. Allez réclamer auprès du directeur du sanatorium. Nous ne cessons de lui demander d'affecter plus d'infirmières à ce service depuis 6 mois mais on n'a jamais obtenu de réponse favorable à nos doléances.» Notons que le service oncologie du sanatorium de Belloua reçoit à chaque rendez-vous une trentaine de malades et fait travailler deux infirmières seulement. «Le malheur a voulu qu'une des deux soient absentes pour qu'une trentaine de malades soient renvoyés», nous dit-on encore. Un autre travailleur du service a confié aux accompagnateurs des patients que des infirmières ont été affectées à d'autres services fermés au lieu de les envoyer au service oncologie qui fonctionne dans des conditions lamentables. Une ambiance de travail pénible aussi bien pour les travailleurs du service, les malades que pour leurs proches qui les accompagnent.

«Les malades ont demandé à voir un responsable du service pour lui faire part de leur souffrance et, à leur grande surprise, aucun responsable n'était présent au sein du service ni le surveillant médical, ni le chef de service, ni même le directeur de l'hôpital», révèle encore l'un des concernés par cette mésaventure. Ce dernier ajoute qu'après insistance des malades, «le secrétariat de l'hôpital a contacté le directeur qui s'est déplacé au sein du service en question et, après entretien avec les médecins du service, il a été décidé de renvoyer tout le monde sans le moindre geste humain». Un autre rendez-vous a été donné à tous les malades. C'est tout. Après une telle situation, une parente d'un malade a déclaré : «Nous accompagnons des malades avec nos lots de soucis, inutile d'en rajouter davantage. On a marre de ces situations de laisser-aller.»

L. B.

MAISON DE LA CULTURE MOULOUD-MAMMERI

Hommage à Mohia

Décédé en décembre 2004, Mohia est resté présent sur la scène théâtrale algérienne d'expression kabyle de manière continue. De l'avis des plus compétents spécialistes de cet art en Algérie, Mohia reste le meilleur adaptateur de pièces de théâtre que la langue amazighe ait jamais connu jusque-là. C'est pourquoi, les pièces de théâtre que Mohia a adapté à partir des œuvres de grands auteurs universels restent aujourd'hui d'actualité. Elles font l'objet de plusieurs mises en scène. Et à chaque fois qu'on évoque le théâtre d'expression amazighe, le nom de Mohia Abdallah, plus connu sous le pseudonyme de Mohand Ouyahia, est incontournable. A partir de vendredi prochain d'ailleurs, la maison de la culture Mouloud-Mameri de Tizi-Ouzou ainsi que le Théâtre régional Kateb-Yacine abriteront des activités commémoratives du huitième anniversaire du décès de Mohia. Un anniversaire qui sera commémoré en collaboration avec le comité des activités culturelles et artistiques de la ville de Tizi-Ouzou en collaboration avec l'assemblée populaire communale d'Iboudrarenne d'où est originaire Mohia, qui est également poète. L'hommage à Mohia qui se tiendra les 7 et 8 décembre prochain sera marqué par la tenue d'une exposition de livres, articles de presse, photos et interviews de Mohia. Une cérémonie de dépôt de gerbe de fleurs est prévue, par ailleurs, sur la tombe du poète au village Ait Eurbah, dans la commune d'Iboudrarenne. La grande salle de spectacles de la maison de la culture de Tizi-Ouzou abritera dans le même sillage une présentation de la pièce de



théâtre Tachvaylit (adapté par Mohia) et qui sera jouée par la troupe de l'association culturelle Aqtaan Akaouadj. Des témoignages sur la vie et l'œuvre de Mohia seront donnés par le chanteur satirique Slimane Chabi et par Taher Slimani, compagnon du poète. Les activités commémoratives du huitième anniversaire de la disparition de Mohia sera clôturées avec l'animation d'une conférence-débat par le dramaturge Omar Fetmouche qui est également directeur du théâtre régional Malek Bouguermouh de Béjaia.

Mohia est né le 1^{er} novembre 1950 à Azazga, quarante kilomètres à l'est de Tizi

Ouzou. Il a été adaptateur de pièces de théâtre et parolier, notamment pour des chanteurs algériens d'expression kabyle célèbres. Il a enregistré ses productions sur un support audio (une quinzaine de cassette) durant les années 80. Mohia a consacré plusieurs années de sa vie à adapter en kabyle des œuvres théâtrales universelles telles : *Am win yergan rebbi* ou *En attendant Godot* de Samuel Beckett, *Tachvaylit* ou *La Jarre* de Luigi Pirandello, *Le Médecin malgré lui* et *Tartuffe* de Molière, *Le Ressuscité* de l'écrivain chinois Lu Xun, *Les Émigrés* de l'écrivain polonais Slawomir Mrozek.

«Son œuvre, fruit de plus de trente années de travail, d'interprétation et de réflexions philosophiques, est aujourd'hui l'objet de la convoitise d'une pensée nouvelle, en Kabylie mais aussi en Occident, qui tend à mener une démarche plus constructive du regard mutuel entre occident et Afrique septentrionale», souligne l'un de ses biographes. Mohia a réussi à sensibiliser, à travers ses œuvres, beaucoup de gens autour de la revendication identitaire berbère à l'époque du parti unique où la langue amazighe était interdite. Le nom de Mohia et son œuvre sont incontournables et «resteront un emblème pour qui veut connaître la culture berbère sous son angle moderne». En décembre 2004, tout en laissant une œuvre inachevée, il est décédé dans une clinique parisienne après une longue bataille contre un cancer.

L. B.

TIZI-OUZOU, BIDONVILLE DE LA CITÉ MOKKADEM
Les habitants exigent d'être relogés

Avant-hier, en milieu d'après-midi, la partie située à proximité du siège de la wilaya de Tizi-Ouzou a vécu des moments chauds suite à l'observation d'un sit-in par les habitants de la cité Mokkadem.

Cette cité, qui n'est en fait qu'un gigantesque bidonville, est située à quelques dizaines de mètres du siège de la même wilaya. Las d'attendre des promesses qui ne se concrétisent pas, les résidents de cette cité qui vivent dans des conditions pour le moins lamentables, sont passés à l'action avant-hier. Ils ont occupé la chaussée qui jouxte le siège de la wilaya puis, ils ont procédé au blocage de la route qui mène du siège de la wilaya vers Mdouha.

Des pneus ont été incendiés par les contestataires qui ont fait également usage d'autres objets pour l'obstruction de ladite route. Mais quelques minutes plus tard, il y a eu intervention des forces des brigades anti-émeutes. Des échauffourées ont alors éclaté entre les deux parties pendant un long moment. Les contestataires ont exigé d'être reçus par Abdelkader Bouazghi, wali de Tizi-Ouzou mais ce dernier n'était pas dans son bureau et était en déplacement pour assister à un enterrement au moment du déroulement de la manifestation.

La colère des habitants de la cité Mokadem n'est pas près de s'estomper. C'est du moins ce qui en ressort des déclarations des concernés. Ces derniers affirment qu'ils ont reçu plusieurs promesses de la part des responsables pour être relogés mais rien de concret n'arrive. La dernière fois qu'ils ont été reçus par les responsables, on leur a promis de leur octroyer 200 logements au niveau de la cité Sud-Ouest mais il s'avère qu'il s'agit en fin de compte d'engagements sans lendemain.

Les responsables leur ont également promis d'améliorer leurs conditions de vie au sein du bidonville qu'ils occupent. Mais là aussi, rien de palpable n'est constaté des mois plus tard, nous dit-on. Les habitants de la cité Mokadem vivent dans un véritable enfer. L'hygiène dans ce quartier, qui n'a de quartier que le nom, laisse à désirer. L'assainissement est défaillant et d'autres insuffisances rendent également le quotidien des habitants des plus insupportables. L'action observée avant-hier par les habitants de la cité Mokadem n'est qu'une réaction spontanée devant l'absence de toute écoute de la part des responsables qui sont sensés le faire. C'est du moins ce que les concernés eux-mêmes disent. En attendant que leurs doléances soient prises en charge, leur calvaire au quotidien ne fera que continuer.

L. B.

EXTENSION DE COLONIES EN CISJORDANIE

Les Européens haussent le ton

Paris, Londres et Stockholm ont convoqué lundi les ambassadeurs israéliens pour protester contre le projet de nouveaux logements dans des colonies en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, sans confirmer envisager le rappel de leurs ambassadeurs en Israël, ce qui constituerait une première.

La Russie, de son côté, a jugé "illégal" les nouveaux projets d'Israël, appelant l'Etat hébreu à "reconsidérer" sa décision qui a, selon Moscou, "une influence très négative sur les efforts pour relancer les pourparlers directs" sur le règlement du conflit israélo-palestinien. En Europe, Yossi Gal et Daniel Taub, respectivement ambassadeurs israéliens en France et en Grande-Bretagne, ont été convoqués pour entendre "la désapprobation" de Paris et les "préoccupations" de Londres concernant l'extension de colonies juives. Stockholm a fait de même avec son ambassadeur israélien, a annoncé le ministre suédois des Affaires étrangères, Carl Bildt.

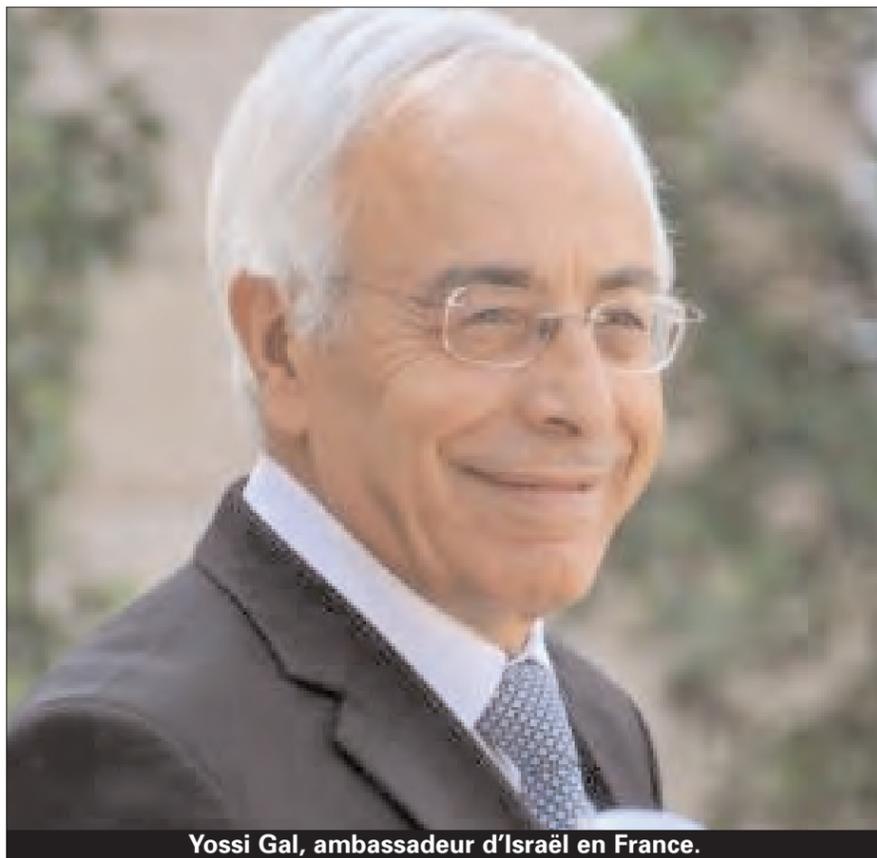
Nouveau signe des divisions européennes, Berlin s'est seulement dit lundi "très inquiet" face au projet israélien, sans convoquer l'ambassadeur israélien. "Israël s'appuie sur sa confiance dans sa volonté de négociations", a affirmé le porte-parole du gouvernement allemand, Steffen Seibert. Israël a annoncé vendredi son intention de construire 3.000 logements supplémentaires à Jérusalem-Est et en Cisjordanie, notamment dans la zone dite E1, particulièrement controversée.

Située entre Jérusalem et la colonie de Maalé Adoumim, où Israël s'était engagé auprès des États-Unis à ne pas bâtir, cette zone, si elle est construite, rattacherait Maalé Adoumim aux quartiers de colonisation de Jérusalem-Est, coupant la Cisjordanie en deux et compromettant la viabilité d'un futur Etat palestinien.

Obstacle à la solution de deux états

Cette décision a suscité des critiques internationales, y compris de Washington, soutien sans faille d'Israël, qui a estimé qu'elle faisait "reculer la cause de la paix" avec les Palestiniens.

Israël a annoncé son projet de construction au lendemain du vote à l'Assemblée générale de l'Onu qui a accordé à la Palestine un statut d'Etat observateur non membre aux Nations unies, une résolution en faveur de laquelle se sont prononcées la France et la Suède, tandis que la Grande-Bretagne et l'Allemagne s'abstenaient.



Yossi Gal, ambassadeur d'Israël en France.

Pour Londres, les nouvelles constructions annoncées "rendent potentiellement de plus en plus difficile à atteindre une solution basée sur deux Etats avec Jérusalem en capitale partagée".

La "convocation" de l'ambassadeur israélien visait à lui exprimer "la très vive préoccupation de la France", a dit pour sa part le porte-parole du ministère français des Affaires étrangères, Philippe Lalliot. Paris et Londres n'ont pas confirmé envisager le rappel pour consultations de leurs ambassadeurs en Israël, ce qui constituerait un précédent dans les relations diplomatiques avec l'Etat hébreu, comme l'a affirmé le quotidien israélien de gauche *Haaretz*.

"Toute décision sur d'éventuelles autres mesures prises par le Royaume-Uni dépendra de l'issue des discussions en cours avec le gouvernement israélien et avec nos partenaires internationaux parmi lesquels

les Etats-Unis et l'Union européenne", a indiqué le Foreign Office.

Ce qu'a dit l'ambassadeur israélien au Quai d'Orsay...

Convoqué au Quai d'Orsay après l'annonce de Benjamin Netanyahu de construire 3.000 nouveaux logements en territoire palestinien, l'ambassadeur israélien en France, Yossi Gal, a indiqué que "l'Etat d'Israël ne pouvait rester les bras croisés après l'initiative unilatérale de la Palestine à l'Onu, qui est une violation des accords d'Oslo". Une source diplomatique israélienne affirme au *Point.fr* que cette position de l'Etat hébreu avait été discutée avec la France lors des semaines précédant le vote à l'Assemblée générale de l'Onu.

La source conteste toutefois que ce projet de construction soit illégal, comme l'a rappelé dimanche le secrétaire général de

l'Onu Ban Ki-moon. "Nous avons le droit de construire sans limite à Jérusalem, qui est la capitale d'Israël. Ces constructions concernent autant les résidents juifs de Jérusalem que les arabes", assure-t-on côté israélien. Concernant les constructions en Cisjordanie, on affirme de source diplomatique israélienne que ces territoires ne sont pas occupés mais "disputés". L'ambassadeur israélien en France, Yossi Gal, a néanmoins indiqué à la diplomatie française que son pays était favorable à un retour aux négociations avec les Palestiniens, sans aucune condition préalable. "La seule voie pour trouver une solution est un retour à la table des négociations, pas une démarche à l'Onu", souligne-t-on côté israélien.

Abbas étranglé par les représailles financières

Après le vote de l'Onu octroyant à la Palestine le statut d'Etat observateur, Israël a annoncé des sanctions financières. Les États-Unis pourraient lui emboîter le pas. Le gouvernement israélien a annoncé dimanche dernier le blocage du transfert de 100 millions de dollars de taxes collectées par Israël au profit de l'Autorité palestinienne. D'autres sanctions sont susceptibles d'être décidées aux États-Unis où le Congrès menace de prolonger le blocage d'une aide de 200 millions de dollars aux Palestiniens de Cisjordanie, en dépit du feu vert de l'Administration Obama.

Selon les experts, ces mesures de rétorsions risquent d'aggraver les difficultés économiques, déjà extrêmement préoccupantes, de l'Autorité palestinienne. Les droits et taxes perçus par Israël au nom de l'Autorité palestinienne (clearance revenues, en anglais) constituent les deux tiers des recettes dont cette dernière peut bénéficier, soit environ 100 millions de dollars mensuels. En bloquant leur versement, le gouvernement israélien dispose d'une "arme fatale" dans une panoplie coercitive déjà bien fournie: interdiction de l'importation en Cisjordanie d'une longue liste de produits dits à double usage (engrais agricoles, glycérine), fermeture du commerce entre les différentes parties des Territoires palestiniens.

DÉSACCORD ENTRE MORSI ET LES JUGES

L'Egypte s'enfonce dans la crise

L'Egypte s'enfonçait dans la crise lundi après le refus d'un influent groupe de juges de superviser le référendum sur le projet de Constitution prévu le 15 décembre, dans un contexte de tensions croissantes entre le président Mohamed Morsi et le pouvoir judiciaire.

Plusieurs journaux égyptiens ont publié lundi en Une le même dessin montrant un journal menotté dans une cellule, avec en légende: "Une Constitution qui supprime des droits et menotte la liberté. Non à la dictature".

Ces journaux, dont *Al-Watan* et *Al-Masry Al-Youm*, font partie des 11 quotidiens qui ne paraîtront pas mardi pour protester contre le manque de garanties pour la liberté de la presse dans le texte qui divise le pays et doit être soumis à référendum.

Plusieurs partis et groupes de l'opposition qui dénoncent le projet de Loi fondamentale et les pouvoirs élargis que M. Morsi s'est attribués jusqu'à son entrée en vigueur ont également appelé à un nouveau rassemblement qual-

ifié de "dernier avertissement" mardi devant le palais présidentiel. Dimanche soir, le Club des juges d'Egypte, qui avait déjà appelé les tribunaux à cesser le travail jusqu'à ce que M. Morsi renonce à ses pouvoirs élargis, a annoncé que les magistrats, dont la plupart ont été nommés sous Hosni Moubarak, ne superviseront pas le référendum.

Quelques heures plus tôt, la Haute Cour constitutionnelle avait rejoint la Cour de cassation et d'autres tribunaux du pays dans une grève illimitée pour dénoncer des "pressions" exercées par les partisans du président islamiste.

Le pouvoir judiciaire est engagé dans une épreuve de force avec M. Morsi depuis la décision du président le 22 novembre d'interdire tout recours en justice contre ses décisions et contre la commission constituante, boycottée par l'opposition de gauche et laïque ainsi que par les Eglises chrétiennes. Après des mois de blocage, cette commission a adopté à la hâte la semaine dernière un

projet de Constitution auquel il est reproché de ne pas protéger certains droits fondamentaux, dont la liberté d'expression ou de religion, et d'ouvrir la porte à une application plus stricte de la loi islamique.

La crise a provoqué depuis 10 jours une forte mobilisation dans les rues. Ainsi samedi, des centaines de milliers d'islamistes ont manifesté leur soutien à M. Morsi, au lendemain d'un rassemblement massif de l'opposition contre les pouvoirs élargis du président et contre le projet de Constitution.

M. Morsi, qui a plusieurs fois assuré que ses pouvoirs élargis prendraient fin dès l'entrée en vigueur d'une nouvelle Constitution, a invité samedi tous les Egyptiens à se prononcer sur le texte lors d'un référendum le 15 décembre. Dimanche après-midi, un responsable islamiste ayant participé à l'élaboration du texte avait estimé que la fronde des juges n'empêcherait pas le bon déroulement du scrutin.

R. I.

TUNISIE, ÉMEUTES À SILIANA

Le chaudron au bord de l'explosion

Cinq jours d'émeutes dans la ville tunisienne de Siliana ont mis en lumière les espoirs déçus de la révolution de 2011, en train de se transformer en une poudrière sociale difficile à désamorcer par les islamistes au pouvoir. Le président tunisien Moncef Marzouki a tiré vendredi dernier la sonnette d'alarme dans un discours à la nation. "Nous n'avons pas une seule Siliana [...], j'ai peur que cela se reproduise dans plusieurs régions et que cela menace l'avenir de la révolution" à la veille de son deuxième anniversaire, a-t-il dit.

Plus encore, le chef de l'État estime que la Tunisie toute entière est désormais au carrefour entre "le chemin de la perdition et celui du salut". Depuis l'été, chaque semaine apporte son lot de grèves, de manifestations, parfois violentes, et de débrayages sauvages, touchant aussi bien l'industrie, les services publics que les transports ou le commerce. Et comme à l'époque de la révolution, c'est dans les régions de l'intérieur, marginalisées économiquement depuis des décennies par rapport à la côte, que se cristallisent les conflits. Car si l'arbitraire du régime de l'ancien président Zine el-Abidine Ben Ali a été un facteur de la révolte, c'est avant tout la misère et le chômage, en particulier des jeunes, qui ont motivé les foules. "La situation était catastrophique sous Ben Ali, et maintenant c'est pire", estime Salem Ayari, qui dirige l'Union des diplômés chômeurs, rejetant les chiffres du gouvernement qui parlent de 60.000 à 100.000 emplois créés cette année. "[Ces données] sont impossibles, car le secteur privé est sinistré par les conséquences [sécuritaires] de la révolution et la crise de la zone euro", poursuit Salem Ayari.

L'incertitude nourrit la crise

"Comment investir ? On n'a aucune idée de ce qui va se passer demain. Ce gouvernement est incapable de sortir du cercle vicieux : grève, manifestation, répression, contestation", résume un homme d'affaires



étranger, préférant garder l'anonymat, car il dépend de l'attribution de marchés publics. Le climat économico-social est aussi alourdi par les conflits acerbes opposant les islamistes d'Ennahda et leurs détracteurs, bloquant l'adoption de la nouvelle Constitution et la voie vers des élections indispensables pour clarifier le jeu politique. En attendant, à chaque flambée

de violence, Ennahda et l'opposition accusent l'autre d'œuvrer en faveur des forces "contre-révolutionnaires". Et à en croire un récent sondage de l'institut 3C Etudes, aucun camp n'y gagne : 54% des Tunisiens ont une opinion défavorable de leur gouvernement et l'impopularité de l'opposition atteint 58%.

R. I.

PÉDOPORNOGRAPHIE SUR LE WEB

Une alliance internationale scellée

La commissaire européenne aux affaires intérieures, Cecilia Malmström, et l'Attorney general – l'équivalent du ministre de la Justice – des Etats-Unis, Eric Holder, doivent lancer, aujourd'hui, à Bruxelles, une "alliance globale" contre la pédopornographie et les abus sexuels sur Internet.

Cette manifestation réunira, outre les 27 pays membres de l'Union européenne et les Etats-Unis, des responsables de haut niveau d'une vingtaine de pays tiers (Australie, Corée du Sud, Japon, Nouvelle Zélande, Nigeria, Turquie, Ukraine, Vietnam, etc.)

Le but de l'initiative est de sensibiliser les autorités au développement inquiétant des images montrant des abus sexuels sur des enfants. On en recense actuellement un million dans le cyberspace et, selon les Nations unies, 50.000 nouveaux clichés s'ajoutent chaque année à ce catalogue des horreurs. D'après Interpol, le nombre des enfants victimes d'abus en vue d'une diffusion sur le web augmente de 10% par an. Les montants générés par ces activités avoisineraient 250 millions de dollars (192 millions d'euros).

L'"alliance globale" mise en chantier a pour but de mieux identifier les victimes et de traquer plus efficacement les organ-

isateurs des réseaux qui les exploitent. Une tâche difficile pour les pays européens, même s'ils peuvent s'appuyer sur des directives très sévères depuis 2011 : dans de nombreux cas recensés, les serveurs sont localisés à l'étranger et, dès lors, hors d'atteinte pour la police et la justice. D'où l'intérêt d'impliquer dans la lutte les Etats-Unis – qui abritent de nombreux serveurs – et des pays tiers, où sont localisés de nombreuses jeunes victimes ainsi que les personnes qui abusent d'elles.

Appel lancé au secteur privé

La déclaration qui doit être approuvée mercredi reconnaît la dimension mondiale du problème. Les signataires affirment vouloir apporter l'assistance nécessaire, le soutien et la protection aux jeunes victimes, et mettre en place des procédures communes afin de mieux les identifier. Ils disent aussi vouloir augmenter leurs efforts et coordonner davantage leurs moyens pour traduire les coupables en justice à l'aide, notamment, d'une base de données commune.

A l'heure actuelle, la Commission européenne soutient le projet InHope, qui regroupe un réseau d'ONG rassemblant des informations sur les sites pédo-

pornographiques.

Une campagne d'information du grand public devrait être lancée, pour le sensibiliser notamment aux risques liés à la diffusion sans contrôle d'images, a priori anodines, d'enfants sur Internet et les réseaux sociaux en particulier : elles peuvent servir de véritables appâts pour des pédophiles. Un appel sera également lancé au secteur privé afin qu'il aide à identifier et écarte du Web les auteurs d'images pédopornographiques.

Les autorités communautaires et la justice américaine entendent mener une action concrète et sur le long terme. Elles prévoient d'annoncer un plan d'action très concret en avril 2013, de procéder à une première évaluation de leurs projets en juillet 2014 et de convoquer une conférence mondiale en décembre de la même année.

D'ici là, les responsables politiques auront peut-être à affronter des adversaires inattendus : les "partis pirates" et autres partisans d'un accès inconditionnel à tout le contenu d'Internet se mobilisent déjà pour critiquer des mesures qui aboutiraient à criminaliser certains contenus.

Dans la blogosphère européenne, Cecilia Malmström est, ainsi, déjà désignée comme une "ennemie de la liberté".

SYRIE

Damas et sa région sous les bombes

La banlieue de Damas et ses quartiers Sud sont, depuis trois jours, sous le feu de l'aviation syrienne qui tente d'en déloger les rebelles, 20 mois après le début de la crise en Syrie.

Le régime a lancé, jeudi dernier, une opération militaire pour reconquérir un rayon de huit kilomètres autour la capitale, qu'il veut à tout prix conserver pour être en position de négocier une issue au conflit, selon les experts.

Dans le même temps, combats et bombardements faisaient rage à travers la province d'Alep, tuant deux civils, ainsi que dans les régions de Deraa, d'Idleb et de Deir Ezzor, notamment aux abords de l'aéroport militaire de la ville, selon l'OSDH. "Pour continuer de sécuriser la route de l'aéroport international de Damas du côté sud, l'armée poursuit sa progression sur l'axe al-Houjeira, Aqraba, Beit Sahem", rapporte le quotidien proche du pouvoir *Al-Watan*.

Un attentat à la voiture piégée, perpétré dimanche dans la ville syrienne de Homs, dans le centre du pays, a fait 15 morts et 24 blessés, a rapporté l'agence officielle Sana. Elle évoque un acte "terroriste" commis dans ce quartier d'Al-Hamra. Dans le sud de la capitale, l'aviation a pilonné Beit Sahem et ses vergers ce lundi, où de violents combats opposent soldats et rebelles au sol, de même qu'à Babbila et à Harasta, a ajouté l'OSDH. Dans la nuit, l'artillerie avait pilonné la Ghouta orientale, la campagne bordant la capitale, traversée par la route de l'aéroport international gagnée jeudi pour la première fois par de violents combats.

La ligne rouge des armes chimiques La Syrie n'utilisera jamais les armes chimiques contre son peuple a indiqué le ministère des Affaires étrangères syrien. Il répondait à la secrétaire d'Etat américaine Hillary Clinton qui a lancé, depuis Prague ce lundi, un "avertissement sévère" au régime du président syrien Bachar al-Assad concernant l'éventuelle utilisation d'armes chimiques contre son peuple. Le même jour, une rencontre cruciale doit avoir lieu entre le président russe Vladimir Poutine, allié du régime syrien, et le Premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan, partisan de la rébellion.

R. I./Agences

ALGÉRIAN NETWORK AGAINST AIDS

Un réseau algérien de lutte contre le sida

Classée parmi les pays où l'épidémie est à faible prévalence avec un taux de personnes vivant avec le VIH inférieur à 01% de la population générale, l'Algérie continue tout de même d'enregistrer une relative accélération des nouvelles contaminations. Ainsi, pas moins de 550 nouvelles contaminations ont été officiellement notifiées en Algérie durant l'année 2012 sur les 10.000 personnes dépistées portant le nombre cumulé, et toujours officiel, depuis l'apparition de l'épidémie dans le pays à 5.958 séropositifs et 1.345 personnes en phase de sida maladie. Des chiffres qui restent, bien entendu, très loin de la réalité.

Les femmes et les enfants : limites de l'accès universel à la prévention et au traitement ?

L'Algérie, au-delà de l'engagement politique au plus haut niveau dans la réponse au VIH/sida, a consenti d'énormes efforts et réalisé certaines avancées en matière d'accès des populations à des services liés au VIH/sida, notamment par la délocalisation à travers différentes régions du pays des centres de dépistage volontaire anonyme et gratuit ainsi que des centres de référence de prise en charge des personnes vivantes avec le VIH. Aussi, l'accès de ces mêmes personnes à la trithérapie est gratuit. Néanmoins, pour de nombreuses raisons, les femmes et, par conséquent, les enfants semblent les oubliés de cette dynamique. Ainsi, les mêmes chiffres officiels parlent de 2.902 femmes porteuses du virus, alors que des estimations fiables parlent de 6.000 à 12.000 femmes vivant avec le VIH/sida en Algérie. Cette situation est encore plus alarmante lorsque l'on sait que seulement 08% de ces femmes contaminées ont accès aux services de prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant, d'où le risque accru et le nombre croissant de nouveaux-nés porteurs du virus et qui serait de l'ordre de plusieurs centaines. De ce fait, les femmes et les enfants se retrouvent aujourd'hui en première ligne de l'épidémie contrairement aux croyances cataloguant l'infection au VIH à certains groupes. Un état de fait expliqué par la difficulté d'aborder des questions liées à la santé sexuelle dans nos sociétés et le tabou lié au sida et à la sexualité imposé aux femmes et qui représente une forme de stigmatisation et de discrimination à leur égard. D'après l'Onusida, ce contexte de stigmatisation explique l'augmentation du nombre de nouvelles infections dans l'ensemble de la région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord) de 35% entre 2001 et 2011, alors qu'une diminution est enregistrée dans les autres régions du monde.

Pour les animateurs du Réseau algérien contre le Sida, cet état de fait impose une riposte sociétale à la stigmatisation et à la discrimination impliquant fortement la société civile. Cette situation alarmante des femmes et des enfants exige une

accélération dans la mise en œuvre des programmes de Prévention de la transmission de la mère à l'enfant (PTME) par le ministère de la Santé à travers le pays.

La société civile algérienne se mobilise contre le sida

«La complexité de la thématique du VIH/sida impose une réponse collective et coordonnée. C'est à cette préoccupation que répond le Réseau algérien contre le sida : ANAA (Algerian Network Against Aids).»

La redynamisation au terme d'un long processus

Une quinzaine d'associations algériennes parmi les spécialisées dans la thématique du VIH/sida (Solidarité sida, APCS-Oran, Green Tea-Tamanrasset, AnisS-Annaba), celles d'envergure nationale (Croissant-Rouge algérien, Scouts musulmans algériens, Iqraa, AAPF, NADA) ainsi que les associations Le Souk et Infocom se sont unies pour relancer après un fléchissement du partenariat associatif ces dernières années. Un long processus de redynamisation du ANAA a été donc mis en branle et couronné par la validation de la charte et du bureau de coordination du réseau composé de 06 associations pour un mandat de 02 ans.

Renforcement des capacités, coordination et efficacité

Les animateurs du réseau lui donnent comme principaux objectifs le renforcement des capacités et de la coordination de ses membres tout en restant ouverts à l'ensemble des acteurs impliqués. En préambule de la charte du ANAA, il est, notamment, indiqué que l'engagement commun du réseau reposera sur les dix principes directeurs émanant du Plan national stratégique et des résolutions émanant de la Session extraordinaire des Nations unies sur le VIH/sida (UNGASS). Dans ce cadre et d'après Ahcène Boufennissa, un des animateurs du ANAA et Président du Nord) de 35% entre 2001 et 2011, alors qu'une diminution est enregistrée dans les autres régions du monde. «Notre initiative épouse les orientations nationales liées à la thématique VIH/sida.» Le Réseau algérien et nous aspirons dans ce cadre à renforcer le partenariat avec les différents acteurs institutionnels dans le cadre de la réponse nationale au VIH/sida.» Le Réseau algérien de lutte contre le sida, ANAA (Algerian Network Against Aids) est une initiative de la société civile lancée en



décembre 2003 dans le cadre de la mobilisation contre l'épidémie du VIH/sida. Il regroupe des ONG œuvrant dans le domaine de la prévention et de la lutte contre les IST/VIH/sida à travers l'ensemble du territoire national. Selon le Dr Mohamed Guemama, président de l'association Green Tea de lutte contre le sida basée à Tamanrasset : «L'Algérie est un grand pays où il est impératif de prendre en compte les multiples spécificités de chacune des régions dans la mise en place des interventions liées à un sujet aussi complexe que le VIH/sida. Se mettre en réseau nous permet à tous d'échanger nos différentes expériences et de mettre à profit les expériences des uns et des autres. Nous gagnons tous en synergie et en efficacité à moindre coût.» Un avis partagé par des acteurs tels que le Croissant Rouge algérien et l'Association nationale Iqraa, tous deux membres de la coordination du réseau. Dans sa charte, il est également expressément mentionné que le ANAA fonde son intervention sur une approche holistique qui intègre le respect de la dignité et des droits humains ; en partenariat avec tous les acteurs nationaux et communautaires impliqués dans ce domaine. «Les priorités en matière de santé

publique et la nécessité de garantir les droits universels d'accès aux services de prévention et de prise en charge nous imposent à tous d'orienter nos efforts de manière collective et coordonnée vers les personnes vivant avec le VIH et celles issues des groupes les plus exposés», déclare le professeur Aziz Tadjedine, président de l'association APCS, basée à Oran. De par le monde, les réseaux jouent un rôle important dans la réponse au VIH. Ils apportent souvent la synergie et l'efficacité aux interventions de leurs membres et de meilleurs services aux populations ciblées. Néanmoins, leur mise en place exige un engagement indéfectible de leurs membres ainsi que les prédispositions nécessaires aux actions concertées et solidaires. Pour le Dr Scander Soufi, coordinateur du Réseau algérien contre le sida (ANAA) et président de l'association AnisS : «Le ANAA a pour principal défi de renforcer le travail avec et pour les populations qui ont besoin à travers le pays. Des dispositions sont prévues afin de garantir la collégialité, l'appropriation et la transparence à différents niveaux du travail en réseau et qui sont des conditions incontournables de sa durabilité.»

DOCTEUR SCANDER SOUFI* AU MIDI LIBRE
«LES FEMMES DE PLUS EN PLUS TOUCHÉES PAR LE VIH/SIDA»



Midi Libre : A-t-on des chiffres exacts sur le nombre de cas de sidéens en Algérie ?

Docteur Scander Soufi : La prévalence du sida en Algérie est de 7.000 cas, tel qu'annoncé par le Laboratoire national de référence qui est la principale structure de notification de nombre de cas recensés en Algérie. Ce chiffre représente le nombre d'individus qui se sont présentés dans des centres de dépistage et dont le test s'est avéré positif et qui sont pris en charge par les centres de soins.

Ce chiffre traduit-il la réalité des choses ? Ce chiffre est sous-évalué et ne reflète pas la réalité de la situation. Le nombre de cas de sidéens estimés par les Nations unies est de 22.000 cas et il est plus réaliste. Plusieurs sidéens ignorent leur maladie et ne se présentent même pas dans les structures sanitaires pour faire le dépistage.

Quelle est la différence entre les deux chiffres ?

La différence représente le nombre de personnes porteuses de la maladie et qui ne se sont pas présentées dans les centres de dépistage pour faire un test. Toutes les stratégies actuelles de lutte contre le sida sont axées sur comment réduire cet écart entre les chiffres officiels et les estimations onusiennes car plus les personnes atteintes du virus sont prises en charge plus tôt plus elles évitent de contaminer d'autres personnes.

Parlez-nous des nouvelles molécules utilisées dans le traitement du sida ?

Le quad ou les quadrithérapies sont quatre nouvelles molécules utilisées pour stopper l'avancement du virus et réduire sa propagation. La nouvelle thérapie a été présentée lors de la conférence internationale de lutte contre le sida à Washington. Selon les spécialistes, elles auraient moins d'effets secondaires que l'actuelle trithérapie utilisée chez les sidéens, moins de contre-indications et plus performantes.

Les sidéens qui sont sous trithérapie transmettent-ils la maladie ?

Les nouvelles données scientifiques attestent que les sidéens qui prennent correctement leur traitement ne transmettent plus le virus du sida. Cependant, il faut avoir une bonne observance de la prise du traitement, ne pas oublier une molécule, car le sidéen peut avoir une importante charge virale et transmettre la maladie. C'est la raison pour laquelle nous évitons de propager cette information car elle peut véhiculer un «sentiment de fausse sécurité», car une personne peut considérer qu'elle est bien traitée alors que ce n'est pas le cas, et de ce fait avoir un rapport non protégé et transmettre la maladie.

Existe-t-il un traitement dans le cas des rapports à risque pour éviter la contamination ?

Apparavant, c'était un traitement appelé anti-prophylaxie, mais il est impossible de le distribuer à large échelle, par contre, il est administré au personnel de santé dans le cas de contact avec le sang.

Qu'en est-il du sex-ratio de la maladie ?

Apparavant, c'étaient les hommes qui étaient plus atteints que les femmes. Actuellement, il y a une prédominance des femmes en raison de leur vulnérabilité socio-économique, de l'absence d'éducation sexuelle car il est plus facile à un homme de parler de sexualité à son fils qu'il n'en est pour une mère d'en parler à sa fille.

*Coordinateur de l'ANAA
Propos recueillis par Ourida Aït Ali

INFORMATIONS EXPRESS SUR LE SIDA

Qu'est-ce que le VIH ?



Les initiales VIH désignent le «virus de l'immunodéficience humaine». Ce virus attaque les cellules du corps qui luttent contre les infections et maintiennent le corps en bonne santé. Lorsque le VIH a détérioré le système immunitaire d'une personne, on dit qu'elle a le sida, ou le syndrome d'immunodéficience acquise. A mesure que l'infection par le VIH progresse, le corps fabrique des anticorps pour tenter de combattre le virus.

Où se trouve le VIH ?

On peut trouver le VIH dans les fluides corporels d'une personne infectée : le sang, le sperme, les fluides vaginaux et le lait maternel.

Comment le VIH se transmet-il ?

Le VIH peut être transmis lors de rapports sexuels non protégés avec une personne infectée (avec pénétration vaginale ou anale et, dans une moindre mesure, lors de rapports sexuels buccaux) ; lors de l'utilisation de seringues, d'aiguilles ou d'autres instruments pointus ou tranchants contaminés ; par une mère infectée à son enfant pendant la grossesse, l'accouchement ou l'allaitement au sein ; lors d'une transfusion de sang faite avec du sang contaminé. Tous ces modes de transmission du VIH peuvent être évités.

Questions-réponses :

- Puis-je savoir si une personne est séropositive d'un simple regard ?

Non. Une personne infectée par le VIH peut avoir l'air en bonne santé et se sentir bien, comme vous. Le test sanguin est le seul moyen pour une personne de savoir si elle est infectée par le VIH.

- Puis-je être infecté(e) par le VIH en serrant la main d'une personne infectée ou en ayant tout autre contact social avec elle ?

Non. Le VIH ne se transmet pas lors de contacts quotidiens non sexuels. On ne peut pas être contaminé en serrant la main de quelqu'un, en prenant quelqu'un dans ses bras, en utilisant les mêmes toilettes ou en buvant dans le même verre qu'une personne séropositive. Le VIH ne se transmet pas par la toux ou les éternuements, contrairement à certaines maladies. Il n'y a donc aucune raison de redouter d'avoir des contacts avec des personnes séropositives.

- Quel est le risque de contamination par le VIH lors d'un baiser ?

Le risque de transmission en embrassant sur la bouche est pratiquement nul ; aucune preuve n'a été apportée indiquant que le virus se propage par la salive lors d'un baiser.

- Les piqûres de moustiques risquent-elles de transmettre le VIH ?

Le VIH ne se transmet pas par les



piqûres de moustiques ou d'autres insectes. Même si le virus entre dans le moustique ou un autre insecte suceur ou piqueur, il ne peut se reproduire dans cet insecte. Dans la mesure où les insectes ne peuvent pas être contaminés par le virus, ils ne peuvent pas le transmettre aux personnes qu'ils iront sucer ou piquer ultérieurement.

- Le VIH affecte-t-il seulement des groupes à risque, tels que les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes et les consommateurs de drogues injectables ?

Non. Toute personne ayant des rapports sexuels non protégés, utilisant un matériel d'injection contaminé ou recevant une transfusion de sang contaminé peut être infectée par le VIH. Les nourrissons peuvent être infectés par leur mère pendant la grossesse, au cours de l'accouchement ou après celui-ci, lors de l'allaitement au sein.

- Que faut-il faire si vous pensez avoir été exposé(e) au VIH ?

Vous devez immédiatement prendre contact avec un membre du personnel soignant local pour recevoir des conseils et vous soumettre à un test de dépistage du VIH ou pour envisager de suivre un traitement de «prophylaxie post exposition du VIH». N'oubliez pas que si vous venez d'être infecté(e) par le VIH, vous êtes hautement infectieux(se) pendant cette période initiale.

- Comment les consommateurs de drogues injectables peuvent-ils réduire leur risque de contracter le VIH ?

Le VIH peut être transmis par l'utilisation de matériel d'injection contaminé. Il existe, cependant, certaines mesures que les consommateurs de drogues injectables peuvent prendre pour réduire ce risque. Si vous ne pouvez pas arrêter votre consommation, passez d'une consommation de drogues injectables à une consommation de drogues sans injection (par exemple, fumer ou

efficace à 100% et ce, même lorsqu'il est commencé très rapidement après l'exposition. Il est donc vital d'essayer de prendre toutes les mesures pour prévenir en premier lieu la transmission du VIH.

- Comment peut-on limiter le risque d'être infecté par le VIH lors de rapports sexuels ?

S'abstenir d'avoir des rapports sexuels ; rester fidèle dans le cadre d'une relation avec un partenaire également fidèle et non infecté, n'ayant pas d'autres comportements à risque tel que la consommation de drogues injectables ; utiliser des préservatifs masculins ou féminins de manière correcte à chaque rapport sexuel.

- Quelle est l'efficacité des préservatifs dans la prévention du VIH ?

Les préservatifs masculins et féminins sont très efficaces en matière de protection contre les infections sexuellement transmissibles, y compris le VIH. Ils doivent être utilisés à chaque rapport sexuel avec pénétration vaginale ou anale. Pour profiter de l'effet protecteur des préservatifs, il faut les utiliser correctement à l'occasion de chaque rapport sexuel. Une utilisation incorrecte peut entraîner un glissement ou une rupture du préservatif, ce qui en diminue l'effet protecteur.

- Comment les consommateurs de drogues injectables peuvent-ils réduire leur risque de contracter le VIH ?

Le VIH peut être transmis par l'utilisation de matériel d'injection contaminé. Il existe, cependant, certaines mesures que les consommateurs de drogues injectables peuvent prendre pour réduire ce risque. Si vous ne pouvez pas arrêter votre consommation, passez d'une consommation de drogues injectables à une consommation de drogues sans injection (par exemple, fumer ou

consommer des drogues par voie orale). Ne pas réutiliser ou utiliser les mêmes aiguilles ou seringues, la même eau ou le même matériel de préparation de l'injection que d'autres personnes. Utiliser à chaque fois une seringue neuve (obtenue auprès d'une source fiable, par exemple une pharmacie ou un programme d'échange de seringues) pour préparer et se faire l'injection. Utiliser un tampon d'alcool neuf pour se nettoyer la peau avant l'injection.

- Comment peut-on prévenir la transmission mère-enfant ?

La transmission du VIH d'une mère infectée à son enfant peut avoir lieu pendant la grossesse, l'accouchement ou après celui-ci, lors de l'allaitement au sein. Le risque de transmission mère-enfant peut être réduit par les moyens suivants : administration, pendant une brève période, d'antirétroviraux à la femme enceinte avant l'accouchement et au nourrisson après l'accouchement ; accouchement par césarienne ; demander conseil à un professionnel de santé sur l'allaitement au sein ; éviter, si possible, l'allaitement au sein, si vous êtes séropositive, mais uniquement lorsque l'alimentation de remplacement est acceptable, possible, accessible financièrement, durable et sûre.

- Peut-on avoir un rapport sexuel avec une personne séropositive au VIH sans jamais rien risquer ?

Le risque d'infection est moindre si la personne séropositive a des niveaux indétectables ou faibles de virus dans ses fluides corporels du fait d'une bonne observance du traitement. Toutefois, il est conseillé de pratiquer une sexualité sans pénétration ou d'utiliser des préservatifs.

- Quel est le risque de contamination par le VIH lors d'un piercing ou d'un tatouage ?

Il existe un risque de transmission du virus si l'on utilise des instruments non stériles. Les instruments destinés à pénétrer sous la peau doivent être stérilisés et utilisés une seule fois, puis jetés ou stérilisés à nouveau.

- La circoncision masculine peut-elle prévenir la transmission du VIH ?

La circoncision masculine réduit le risque de contamination par le VIH lors de rapports sexuels non protégés. Toutefois, elle réduit mais n'élimine pas le risque de contamination lors de rapports sexuels. Source : Onusida

LED ZEPPELIN, LA DANSE ET LE BLUES

Washington célèbre Dustin Hoffman

Washington et le président des Etats-Unis en tête, ont rendu hommage dimanche à l'acteur Dustin Hoffman, au groupe de rock mythique Led Zeppelin, à la danseuse Natalia Makarova et au bluesman Buddy Guy. La cérémonie a été organisée à la Maison Blanche à l'honneur des lauréats des 35^{es} Honneurs du Kennedy Center. Cette année, ce prix prestigieux est revenu, outre à la danseuse russe, 72 ans, au "bluesman" américain, 76 ans, à l'animateur de télévision David Letterman, 65 ans. Les trois membres de Led Zeppelin, le guitariste Jimmy Page, 68 ans, le bassiste John Paul Jones, 66 ans et le chanteur Robert Plant, 64 ans, ont également reçu le prix à titre individuel, comme Dustin Hoffman, 75 ans. Au cours de la cérémonie, Obama a accueilli sur un ton taquin, le légendaire groupe de rock des années 70. "Ces types ont redéfini le style de vie rock n'roll", a affirmé M. Obama dans l'East Room, la salle d'apparat de la Maison Blanche, en désignant les trois membres du groupe Led Zeppelin, séparé en 1980 et reformé épisodiquement. A l'époque où ces Britanniques régnaient sur le rock, "il y a eu des chambres d'hôtel saccagées, des destructions généralisées", a ajouté M. Obama, demandant, sous les rires de l'assistance, à l'illustre chanteur de rock de ne pas dévaster la Maison Blanche.

Quelques heures plus tard, lors de la soirée de gala qui réunissait les lauréats dans la salle du Kennedy Center, Dustin Hoffman, légendaire acteur de *Le Lauréat*, *Marathon Man* ou *Tootsie*, a eu droit aussi à un hommage cette fois-ci ironique de Robert de Niro, le qualifiant "d'emmerdeur de première classe".

CINQUANTAIRE DU RECOUVREMENT
DE L'INDÉPENDANCE NATIONALE

Soirée irakienne à Oran

Une soirée artistique a été organisée lundi au Centre des conventions d'Oran par l'ambassade d'Irak en Algérie pour marquer le cinquantenaire du recouvrement de l'indépendance nationale.

Deux peintres, Saâd Jihad Al Atya (Irak), Mahmoud Talbi (Algérie) ainsi que le photographe Raïd Khayoun, ont accroché leurs œuvres dans le hall principal du Centre culturel d'Oran (CCO) pour marquer cet événement.

Chacun d'eux par son style particulier, sa sensibilité et sa technique a essayé de donner un cachet particulier à cette exposition rassemblant une trentaine d'œuvres avec comme point commun la dimension historique et la profondeur des relations entre les peuples irakien et algérien.

Cette profondeur des relations bilatérales a été représentée par une des toiles du peintre Jihad Al Atya dans laquelle les emblèmes des deux pays se "prolongent" dans l'espace créant une sorte de pont entre les rives des deux fleuves et Alger, symbolisée par Maqam Chahid (Sanctuaire du Martyr) et la Casbah.

Mahmoud Taleb qui privilégie la calligraphie et la beauté des lettres arabes dans ses œuvres, a présenté une fresque de près de 10 mètres de large retraçant des pans entiers de la résistance nationale, depuis le début de l'occupation française jusqu'au recouvrement de l'indépendance nationale. Pour sa part, le photographe Raïd Khayoun a proposé des photos montrant des scènes de la vie quotidienne en Irak, des portraits de personnes anonymes ainsi que des paysages. L'ambassadeur, Odey Al Kheirallah, s'est prêté à une séance de dédicace de son ouvrage *L'Algérie dans la mémoire collective irakienne*. Ce travail d'une centaine de pages retrace l'intérêt porté par les irakiens à la Révolution du 1^{er} Novembre 1954, soulignant notamment le soutien de l'Irak à la Révolution algérienne et la place de cette dernière dans la littérature et la production intellectuelle irakienne. L'ouvrage contient également des témoignages de certaines figures algériennes autour du rôle joué par l'Irak dans le soutien de la lutte armée. Interrogé sur la portée de cet événement, l'ambassadeur irakien a expliqué à l'APS, que cette manifestation se veut une "participation de l'Irak à la célébration de cette grande fête du peuple algérien qu'est le cinquantenaire de son indépendance nationale".

APS

2^E FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINÉMA D'ALGER 2012

Une édition consacrée aux films engagés

Alors que l'année précédente le Festival international du cinéma d'Alger (*Fica*) avait été lancé par des journées sur le film engagé, cette année la seconde édition de ce festival est consacrée entièrement à ce genre cinématographique. Une manifestation qui verra, du 6 au 13 décembre, la projection à Alger de divers films engagés de 14 pays étrangers.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Zhira Yahi, commissaire du festival, a animé hier une conférence de presse au cercle Franz-Fanon de l'Office Riad El-Feth (Oref) à travers laquelle elle a présenté le programme et les activités de cette nouvelle édition.

Pour cette année les cinéphiles auront droit un programme riche avec de longs métrages de fiction dans la catégorie compétition qui sont prévus à la salle Ibn Zeydoun et des documentaires à la Cinémathèque d'Alger. Concernant le volet compétition l'Algérie présentera en compétition trois œuvres dont deux documentaires *Ils ont rejoint le front* (2012) de Jean Asselmeyer et *L'Afrique, des ténèbres à la lumière* (2009), co-réalisé par Mohamed-Lamine Merbah et Ali Beloud, ainsi qu'un long métrage *Yema* (2012) de Djamilia Sahraoui. Il est à noter que les films projetés feront l'objet de débats avec leurs réalisateurs, programmés le jour suivant leurs projections, a indiqué Zhira Yahi lors de ce point de presse.

En marge de ce festival d'autres activités sont au programme à l'instar de deux tables rondes autour de deux axes «Les thématiques traitées par le cinéma engagé» et «la vision des jeunes cinéastes sur la guerre de libération».

Quant à la présence étrangère, Mme Yahi a souligné l'importance de la présence de la Palestine en tant que Pays mis à l'honneur pour cette édition. Une conti-



nuité pour la précédente édition qui avait organisé deux focus autour du cinéma palestinien. Une présence importante de ce pays en Algérie d'autant que le peuple palestinien a encore souffert ces jours d'une violence extrême des sionistes. Mais la présence de la Palestine montre combien son peuple est d'une résistance sans pareil d'autant qu'elle vient de connaître une victoire, aussi petite soit-elle, en arrachant sur le plan diplomatique, la reconnaissance de la communauté internationale avec l'octroi du statut d'Etat observateur au sein de l'Onu suite à un vote de son assemblée générale.

Pour la participation de la Palestine, Mme Yahi a informé qu'elle sera présente à travers le volet compétition avec le long métrage de fiction *Zindeeq* (2012) du réalisateur Michel Khleïfi qui présentera, également, hors compétition, *Le conte des 3 diamants*. Un hommage sera, en outre, rendu dans ce cadre au réseau *Shashat* (écrans) des cinéastes palestiniennes qui organise jusqu'au 15 décembre prochain, à Ramallah et divers endroits de Cisjordanie,

et de Ghaza, le plus long festival du film féminin du monde arabe, «une expérience unique», d'après Mme Yahi. Un autre pays est également mis en scène durant ce festival international du cinéma d'Alger consacré aux films engagés. Il s'agit d'un autre pays, le seul encore en Afrique à être sous le joug colonial : le Sahara occidental. Ce pays qui lutte pour sa liberté sera mis à l'honneur grâce à *Wilaya* du réalisateur espagnol Pedro Perez Rosado, un documentaire au cœur des camps de réfugiés sahraouis. Par ailleurs, un hommage sera rendu à Madeleine Riffaud, à travers *Les 3 guerres de Madeleine Riffaud* du réalisateur français Philippe Rostan.

Madeleine Riffaud est connue pour être la militante française anti-nazi mais surtout comme journaliste, poète, correspondante de guerre, et grand reporter pour le journal *L'Humanité*, écrivaine, après 1945. Elle couvre la Guerre d'Algérie, au cours de laquelle elle est victime d'un attentat organisé par l'OAS. K. H.

JOURNÉES CULTURELLES ALGÉRIENNES AU MAROC

Le public séduit par les danses algériennes

Le Ballet national algérien a donné lundi soir au théâtre Mohammed V à Rabat un agréable spectacle de danses populaire puisées de différentes régions de l'Algérie, et ce, à l'occasion de la tenue des Journées culturelles algériennes au Maroc (1^{er}-7 décembre).

Le spectacle, composé de sept danses successives, a débuté par la représentation d'une fantasia, agréablement exécutée par des danseurs habillés en cavaliers pour accompagner avec le "baroud" la célébration des fêtes populaires dans certaines régions algériennes.

Cette fantasia a été suivie de la danse de Tlemcen, interprétée par huit danseuses vêtues de beaux costumes traditionnels, avec comme fond musical la chanson Sidi Boumediene en référence au saint patron de

cette région. La danse alaouie (ouest algérien) a pris le relais, sous les applaudissements de l'assistance, qui a apprécié l'entrée sur scène de trois musiciens de zorna, venus accompagner la parfaite synchronisation des danseurs dans leur mouvement d'épaules, la maîtrise de la canne et leurs battements de pied.

Habillées en blanc et au rythme de la chanson *Achta Achta a Taous*, huit danseuses ont retrempe l'assistance dans l'ambiance des fêtes kabyles d'antan et où l'énergie et la synchronisation du déhanchement donnaient un spectacle fantastique haut en couleurs. La danse du burnous (Oran) aura été celle où l'habit a été le plus mis en valeur par les danseurs, alors que celle d'Ouled Nail a rappelé la mixité lors des moments de joie et de fête. C'est sur

fond de la chanson algéroise *Ferha ou zahoua fel djazair* que les danseuses, habillées en beaux karakous, ont clôturé cet agréable spectacle, longuement applaudi par l'assistance qui a apprécié également le support de la projection vidéo représentant chaque région d'Algérie correspondant à la danse exécutée sur scène.

Durant la soirée, le public a été invité à deux reprises à écouter l'ensemble *Nachid El Houria* (hymne à la liberté) spécialement formé pour ces journées culturelles programmées à Rabat, Casablanca et Marrakech.

Le groupe, composé de Lynda blues, Sadek Bouzinou, Kawtar, Noureddine Berrah, Ayoub Mejahed et Chemseddine, a repris des chansons patriotiques avant d'interpréter certains de leur succès. APS



ACCUSÉ levez-vous !



CAMBRIOLAGE

(1re partie)

Trahis par le fromage et le chocolat

On se souvient du tout premier épisode des films de l'inspecteur Tahar confronté à un redoutable bandit surnommé la souris qu'il a fini par démasquer grâce à un bout de fromage. C'est ce qui s'est passé dans l'affaire qui va suivre, sauf que là, il ne s'agit pas de fiction mais de réalité.

Yazid, 18 ans, se trouvait dans un cybercafé de Saoula lorsqu'il sentit une main se poser sur son épaule. Il se retourna et reconnut un ami de son quartier.

- Ah ! C'est toi Chaâbane. Tu entres dans les cybercafés maintenant ? Tu veux que je te crée un compte Facebook pour que tu puisses connaître plein de gens ?

- Laisse tomber... je viens te voir pour quelque chose de très sérieux.

- Parce que selon toi Facebook ce n'est pas sérieux. Tu sais qu'il y a beaucoup de gens qui se sont retrouvés de l'autre côté de la mer grâce à des personnes rencontrées sur Facebook ?

- Tu me casses les pieds avec ton Facebook...

- D'accord, d'accord, installe-toi et dis-moi ce que tu veux.

- Je ne peux pas te le dire, ici. C'est très sérieux, wachbik ! Sortons.

- D'accord... je dis au revoir à une copine et je te suis...

Yazid tapa quelques mots sur le clavier et se leva pour suivre Chaâbane. Quand ils furent arrivés sur le seuil du cybercafé, Chaâbane s'étonna :

- Tu ne devais pas dire au revoir à ta copine ?

- Ça y est, c'est fait !

- Mais je ne t'ai pas vu le lui dire... et je n'ai même pas vu ta copine si tu veux savoir. Tu es devenu cachottier Yazid...

Yazid éclata de rire :

- Oh ! la ! la ! c'est fou ce que tu peux être ridicule ! La copine en question ne se trouve pas dans le cybercafé mais en Belgique... J'étais en communication avec elle par le biais d'Internet.

Chaâbane éclata de rire :

- Tu connais une fille que tu as une chance sur cent milliards de rencontrer un jour et tu es fier de toi, Yazid ? C'est ce genre de prouesses que te permet Facebook ? Excuse-moi, Yazid, je suis peut-être ridicule parce que je ne sais pas utiliser Internet mais ce qui me rassure c'est que tu es plus ridicule que moi. « Je dis au revoir à une copine et je te suis. » Si ce n'est pas malheureux ! Mais bon Dieu, ouvre les yeux ! Réveille-toi ! Autour de toi il y a des milliers de filles qui ne demandent qu'à sortir avec un garçon, comme toi...

- Bon, arrête de te moquer de moi, Chaâbane. Quelles sont ces filles assez folles pour s'amouracher d'un type maigrichon comme moi ?

- Ah ! Donc, tu sais que tu es maigrichon



?

- Oui, bien sûr que je le sais....

- Et c'est justement la raison pour laquelle j'ai pensé à toi pour le travail que j'ai.

- Je ne te suis pas...

- Allons dans un lieu discret et je te dirai tout.

Et ce fut au milieu d'un terrain vague que Chaâbane expliqua le travail qu'il attendait de Yazid.

- Tu connais aammi Elhadi ?

- Quel aammi Elhadi ?

- Mais il y a un seul aammi Elhadi à Saoula... C'est l'épicier.

- C'est de lui que je voulais te parler... que dirais-tu si on cambriolait son épicerie ?

- Mais tu es fou ! Cambrioler l'épicerie de aammi Elhadi ! Et d'abord pourquoi lui et pas un autre ?

- Parce que j'ai réfléchi et je me suis rendu compte qu'avec lui, ce sera très facile et qu'il n'y a pratiquement aucun risque.

- Il n'y a aucun risque alors que son épicerie est truffée de caméras de surveillance ? Tu sais que son épicerie est surveillée par des caméras ?

- Oui, bien sûr ! Mais quand on prend la peine de porter une cagoule et des gants, je défie les caméras les plus sophistiquées de reconnaître un voleur.

- Hum... là, je reconnais que tu dis vrai... Et quel est ton plan ? Tu as dit que ce sera

sans risques...Tu as les clefs de l'épicerie ?

- Non...

- Et comment comptes-tu y entrer ?

- Par la lucarne qui donne sur l'arrière-boutique... C'est une lucarne que j'ai découverte par hasard... Elle est à trois mètres du sol... mais elle est étroite...Seul toi peux y passer.

- Ah ! Maintenant je comprends pourquoi le fait que je sois maigrichon t'intéresse ! Ah ! mais je ne marche pas... Les cambriolages, ce n'est vraiment pas mon truc... Je n'ai pas envie de finir mes jours en prison.

- Il n'y a aucun risque, je te dis...

- Trouve quelqu'un d'autre....

- Au début, j'ai pensé à Zinou... mais après je me suis ravisé parce que toi, tu es plus maigre que lui. Et puis, lui, il est très myope... Si jamais ses lunettes tombent, il ne pourra plus rien voir et il heurtera tous les rayons avant de sortir de l'épicerie si toutefois il arrive à en sortir. Il n'y a que toi qui puisses faire l'affaire.

- Non mais pourquoi as-tu choisi l'épicerie de aammi Elhadi ? Il n'y a pas d'autres endroits à cambrioler ?

- Si. Mais avec aammi Elhadi, c'est du tout cuit ; je te l'ai déjà dit...

- Et qu'est-ce qu'on peut lui voler ?

- Le contenu de sa caisse... je sais que sa caisse est toujours pleine... Il n'est pas

comme les autres qui récupèrent chaque soir la recette de la journée. Mais le plus important c'est qu'il n'y a aucun risque de se faire attraper à condition de se dissimuler le visage derrière une cagoule. Et puis on a besoin de commencer par un coup facile à réaliser. Plus tard, nous nous attaquerons à de gros morceaux.

- Oui, mais cambrioler une épicerie pour uniquement le contenu de la caisse... c'est vraiment de la folie....

- C'est vrai... commençons par cette épicerie et plus tard quand nous aurons un peu plus d'expérience, nous nous attaquerons à la banque centrale. En plus du contenu de la caisse, il y a un micro portable à prendre... et puis il y a ...il y a...

- Oui ? Qu'y a-t-il encore à prendre ?

- Du fromage et du chocolat ?

- Hein ? Qu'est-ce que tu dis ?

- Du fromage et du chocolat ! Tu es sourd ou quoi ?

- Non, je ne suis pas sourd mais sincèrement risquer la prison pour du fromage et du chocolat, il faut vraiment être cinglé...

- Non, je ne suis pas cinglé... je pense juste à joindre l'utile à l'agréable...

- D'accord... je vais voir ce que je peux faire...mais à une condition.

- Laquelle ?

- C'est moi qui prend le risque alors je prends la moitié de la somme qu'on trouvera dans la caisse ainsi que le laptop.

- Le quoi ?

- Le laptop... je voulais dire le micro portable...Toi, tu ne sauras pas l'utiliser.

- Non, non, le micro, prends-le si tu veux...mais moi je te conseille de le vendre et de nous partager la somme...Tu imagines si la police le trouve chez toi ?

- Oui, oui, tu as raison... Nous le vendrons... Les produits de vols, il faut toujours s'en débarrasser.

- Ah ! il y aura une troisième personne pour faire le guet...

- Ramène qui tu veux...moi, ce qui m'intéresse c'est que je prenne la moitié de ce que nous aura apporté l'opération.

- Y compris pour le fromage et le chocolat ?

- Je m'en fous de ton fromage et de ton chocolat, Chaâbane...

- Mais n'oublie pas, il faut que ces deux produits fassent partie du butin.

- Tu l'auras ton fromage et ton chocolat ; ne t'inquiète pas, kho !

Rendez-vous fut alors pris pour le mercredi 31 octobre 2012. Les trois amis s'étaient retrouvés près de l'épicerie en question. Yazid avait ramené avec lui, comme prévu, une cagoule en laine, une paire de gants ainsi qu'une longue corde qu'il devait utiliser pour descendre à l'intérieur de l'épicerie une fois qu'il aurait traversé la lucarne.

Ses deux complices lui firent la courte échelle, il ouvrit la petite fenêtre et parvint à la passer sans le moindre problème. A croire qu'elle avait été conçue spécialement pour lui !

K. A. (à suivre...)

JS KABYLIE - MATCH AMICAL HIER CONTRE LES ESPOIRS

Les Canaris préparent d'arrache-pied le MCEE

Après le dernier semi-échec concédé à domicile face au leader ES Sétif, les Canaris du Djurdjura, préparent actuellement d'arrache-pied leur prochain match à l'extérieur face au MC El Eulma.

PAR MOURAD SALHI

La JS Kabylie qui enchaîne les contre-performances l'une derrière l'autre cette saison, semble déterminer à renverser la situation sous la conduite du nouvel entraîneur, Nacer Sandjak. Les joueurs de ce club phare de la Kabylie qui ont entamé leur programme de préparation lundi passé après une journée de repos, devaient disputer, hier soirs, une joute amicale contre l'équipe des espoirs. Ce match permettra au premier responsable technique de tester plusieurs variantes avant de choisir son onze entrant face à cette formation des Hauts-Plateaux. Cet après-midi, à partir de 17h, le coach kabyle, animera un point de presse, durant lequel il devra aborder plusieurs points relatifs à cette équipe, notamment la situation dans laquelle se débat le club depuis l'entame de la saison. Les Kabyles en bas du tableau avec un total de 14 points seulement, seront



en péril à El Eulma, une équipe qui a un besoin vital de points pour se hisser d'avantage dans le classement général. Les Canaris qui restent sur une série de mauvais résultats, auront à cœur de se racheter en se déplaçant chez le MC El Eulma dans une rencontre qui promet une chaude empoignade. Contre les camarades de Mourad Berfane, les Kabyles sont condamnés à réagir pour se racheter aux yeux de leurs supporters, toujours sous le choc du dernier semi-échec. Les gars de la ville des Genêts doivent s'attendre à de chauds débats contre leurs homologues Eulmis qui ne laissent rien au hasard à domicile. Néanmoins, les protégés du nouvel entraîneur, Nacer Sandjak, ont l'intention de

mettre un terme à cette série de mauvais résultats. La dernière contre-performance a obligé le staff technique à axer son travail de préparation sur l'aspect psychologique, surtout que les joueurs donnent l'impression de pénétrer sur le terrain, le moral au plus bas. Les joueurs de la formation phare du Djurdjura doivent être soumis à un travail spécifique pendant ces quatre jours qui précèdent cette rencontre face au MC El Eulma. En voulant toujours bien faire, les camarades de Mokdad commettent souvent des erreurs intelligemment exploitées par leurs adversaires, notamment derrière, comme fut le cas face au CRB, MCA, ESS. Sandjak, aura encore devant lui trois jours pour recharger les batteries, et préparer comme il se doit cette importante confrontation. Même si ils sont atteints moralement, les joueurs semblent déterminer à se projeter exclusivement sur ce match important et difficile en même temps pour surmonter ces moments très difficiles dans lesquels se bat leur équipe, et aborder le match des 1/32e de finale face au NARB Reghaia sous de bons auspices. Une belle performance face au MC El Eulma pourrait ramener la sérénité et un climat de confiance au sein des Canaris. La JS Kabylie remodelée et rajeunie encore cette saison, ne se sera toutefois pas promenée contre une équipe d'El Eulma qui a enregistré une belle remontée au classement général. Emmené cette fois-ci par Rachid Belhout, le MC El Eulma tentera de rester sur sa lancée, mais pas aussi évident face aux Kabyles avides de succès pour éviter de s'enfoncer davantage dans la crise.

M.S.

MOHAMED LAIB, PRÉSIDENT DE L'USM HARRACH

«Nous n'envisageons pas de recruter au mercato»

Le président de l'USM Harrach (Ligue 1 algérienne de football), Mohamed Laib, a affirmé mardi qu'il ne comptait pas recruter lors du prochain mercato d'hiver, "hormis un ou deux joueurs des jeunes catégories". "Je suis entièrement satisfait de l'effectif actuel qui est en train de réaliser un bon parcours, à en témoigne la première place que nous occupons au classement. Je n'envisage pas d'engager de nouveaux joueurs, à l'exception d'un ou deux joueurs, issus des jeunes, qui pourraient nous rejoindre", a affirmé à l'APS le premier responsable du club banlieusard. L'USMH, véritable révélation cette saison, partage la première place au classement de la Ligue 1 avec l'ES Sétif, en comptabilisant 27 points. "Je ne veux pas recruter pour recruter seulement, à El Harrach nous avons une politique que nous devons respecter", a-t-il précisé. Appelé à évoquer l'excellent parcours de son équipe, à deux journées de la fin de la phase aller, Laib s'est dit "plus que satisfait" refusant

tout de même de verser dans un optimisme béat. "Nous devons rester réalistes devant ce que nous vivons cette saison. Je suis bien évidemment satisfait du parcours de mon équipe, qui a pu montrer qu'elle a du potentiel, mais j'estime que le reste du parcours s'annonce difficile, notamment à la phase retour, où il y aura des calculs, que ce soit dans le haut ou le bas du tableau", a souligné Laib. Le premier responsable d'Essafra a révélé que le seul souci, qui le préoccupe, est lié à l'aspect financier. "L'argent est mon seul souci. Chaque journée, je me rends compte de la nécessité de trouver des ressources financières, car en gagnant souvent, les joueurs deviennent exigeants, et c'est dans leur droit". Enfin, Mohamed Laib a regretté la suspension de son entraîneur, Boualem Charef, qui avait écopé, rappelle-t-on, de six mois d'interdiction de banc. "Je souhaite que cette suspension soit revue à la baisse, j'espère que les responsables de la FAF se montreront compréhensifs. En dépit de cette situation,

Charef est en train de réaliser son travail le plus normalement du monde, sauf qu'il est interdit de rester sur le banc le jour du match. Ses collaborateurs dans le staff technique sont le véritable relais entre lui et les joueurs", a-t-il conclu.

APS

FC PARME L'Algérien Ishak Belfodil va être sanctionné par son club

L'attaquant algérien du FC Parme (Serie A italienne de football), Ishak Belfodil, va être sanctionné par son club, pour avoir intimé à son banc de se taire après sa réduction du score sur penalty, contre la Lazio de Rome (1-2), en match comptant pour la 15e journée du championnat, selon la presse spécialisée parue mardi. Alors que son coéquipier, Claudio Marchionni, était désigné pour exécuter la "sentence", Belfodil s'était saisi du ballon, provoquant la colère de son staff, précise la même source. Le FC Parme n'a pas précisé s'il s'agirait d'une sanction sportive ou financière. Ishak Belfodil, auteur de trois buts depuis le début de la saison, avait rejoint le FC Parme durant l'intersaison en provenance de l'Olympique de Lyon, pour un contrat de quatre ans. Qualifié par la Fédération internationale de football (FIFA) pour jouer au profit de l'équipe nationale, Belfodil a décidé de faire l'impasse sur la Coupe d'Afrique des nations CAN-2013 en Afrique du Sud (19 janvier - 10 février), préférant se consacrer à son club.

COUPE DES CONFÉDÉRATIONS 2013 Début de la vente des billets

L'opération de vente des billets de la Coupe des Confédérations 2013 a débuté lundi et se poursuivra jusqu'au 15 janvier prochain, a indiqué la Fédération internationale de football (FIFA). Les amateurs de football peuvent commander les billets de cette compétition qui se déroulera au Brésil en juin prochain en quelques clics, sur le site Internet officiel FIFA.com/tickets. Les places pour les 16 matches au programme, y compris celles de catégorie 4, réservée aux résidents brésiliens, seront proposées aux fans qui souhaitent voir les huit champions en action dans les stades. Il convient de noter que l'heure et le jour auxquels ces demandes sont formulées n'ont aucune importance. Tout le monde disposera des mêmes chances, que la commande ait été passée le premier ou le dernier jour. A l'issue de la phase de vente, toutes les inscriptions seront rassemblées et un tirage au sort aura lieu pour les matches où la demande dépasse l'offre. La Coupe des Confédérations de la FIFA, qui se disputera du 15 au 30 juin 2013, rassemblera les meilleures sélections de la planète, à savoir : le Brésil (pays organisateur), l'Espagne (championne du monde), l'Italie (dauphine de la Roja à l'UEFA EURO 2012), l'Uruguay (vainqueur de la Copa América), le Mexique (vainqueur de la Gold Cup de la CONCACAF), le Japon (vainqueur de la Coupe d'Asie des Nations de l'AFC) et Tahiti (champion d'Océanie). Le représentant du continent africain sera connu le 10 février 2013, date de la finale de la CAN 2013 en Afrique du Sud. Le tirage au sort effectué samedi a placé le Brésil, pays hôte, dans la poule A avec l'Italie, le Japon et le Mexique, tandis que le groupe B est formé de l'Espagne, l'Uruguay, Tahiti et le futur vainqueur de la CAN-2013.

CLUB AFRICAIN L'Algérien Lemmouchia passible d'une sanction

L'international algérien Khaled Lemmouchia pourrait faire l'objet de "mesures disciplinaires" de la part des dirigeants du Club africain de Tunis, après avoir "refusé le banc de touche" lors de la victoire de son équipe face à l'Avenir de la Marsa (2-1), dimanche comptant pour la 4e journée du championnat de Tunisie de football, rapporte la presse locale. L'attitude de Lemmouchia, qui avait rejoint la formation de la capitale en août dernier après l'expiration de son contrat avec l'USM Alger, lui a coûté la mise à l'écart de la liste des 18 concernés par la précédente rencontre de son équipe, et ce, pour la première fois depuis le début de cet exercice, selon la même source. La presse tunisienne, citant une source proche des Rouge et Blanc, a fait savoir, en outre, que le bureau directeur du Club africain "se penchera sur le cas" du milieu défensif algérien et "des mesures disciplinaires devraient être prises à son encontre". Le Club africain a réalisé sa première victoire en championnat face à l'Avenir de la Marsa (2-1), lors d'une rencontre qui a vu l'autre international algérien de l'équipe, Abdelmoumen Djabou, inscrire son premier but de la saison.

CLASSEMENT IFFHS DES CLUBS

L'ASO Chlef régresse à la 272e place mondiale

L'ASO Chlef occupe la 272e place mondiale et la 15e africaine au classement mensuel du mois de novembre 2012 de la Fédération internationale de l'histoire et des statistiques du football (IFFHS) publié mardi et dominé pour la 51e fois de suite par le FC Barcelone. L'ASO Chlef recule de cinq places au niveau africain par rapport au classement du mois d'octobre, où les coéquipiers de Samir Zaoui occupaient la 10e place (235e mondiale). Le champion d'Algérie sortant, l'ES Sétif, l'autre club algérien figurant dans le classement de l'IFFHS, est à la 358e place en régression de 41 places par rapport au précédent classement. L'ES Tunis, qui dominait seule le top 10 africain, doit désormais partager sa place avec Al-Hilal Omdurman (Soudan), tandis que le vainqueur de la Ligue des champions, Al-Ahly du Caire occupe la 6e place africaine, en progression d'une place par rapport à octobre et la 144e mondiale. De son côté, le FC Barcelone reste intouchable à la première place avec 345 points, suivi de l'Atlético Madrid (298 pts) et des Argentins de Boca Juniors (284 pts) qui complètent le podium.



Cuisine

Macaronis à l'aubergine



Ingrédients :

2 aubergines
150 g de mozzarella
100 g d'olives noires dénoyautées
500 g de tomates
1 gousse d'ail haché
3 c. à soupe de basilic ciselé
3 c. à soupe d'huile d'olive
Sel, poivre

Préparation :

Couper la mozzarella en petits dés. Laver et essuyer les aubergines. Les couper en petits dés. Faire chauffer l'huile dans une sauteuse. Faire revenir l'ail et les aubergines. Ajouter les tomates et les olives. Saler et poivrer. Laisser mijoter 10 min. Pendant ce temps, faire cuire les pâtes dans une grande quantité d'eau salée. Les égoutter, les mélanger à la préparation. Poursuivre la cuisson pendant 3 min. Verser dans un plat de service. Ajouter la mozzarella. Saupoudrer de basilic.

Banane au chocolat et à la noix de coco



Ingrédients :

6 bananes
150 g de chocolat
15 cl de crème liquide
80 g de noix de coco râpée
Sucre (selon le goût)

Préparation :

Faire fondre le chocolat dans une casserole avec la crème liquide. Bien mélanger. Réserver au bain marie. Eplucher les bananes et les couper en deux dans la longueur. Les mettre dans des assiettes creuses. Les arroser de chocolat chaud fondu et les parsemer de noix de coco râpée. Servir aussitôt.

MODE ET LOOK

Comment porter le paletot ?



Le paletot, c'est la pièce rétro par excellence : coupe courte, structure évasée, petit col rond, gros boutons... à lui seul, il signe déjà votre look. Mais agrémenté avec un des "must have" de la saison, c'est encore mieux !

Avec un pantalon large

On joue l'effet décalé avec les superpositions : la taille basse du pantalon laisse apparaître le bas d'une chemise rayée. On insiste sur les volumes qui s'équilibrent : large en haut et large en bas.

Avec un jean ou un pantacourt taille haute

Profitez du paletot court pour

arborer la taille haute qui fait une entrée timide dans les collections. De quoi mettre en valeur les courbes les plus féminines.

Avec une minijupe

La jupe courte est à volants pour équilibrer les volumes. Elle peut aussi être simplement étoffée (type jupe boule) et aérienne (en matière fluide). A noter : le paletot tombe légèrement sur les hanches et n'est pas trop ajusté pour casser l'aspect mini.

Avec un slim

Si vous n'assumez pas vos rondeurs, vous pouvez rallonger le paletot : cela reste acceptable tant qu'il s'évase vers le bas. Du coup, il devient idéal à porter avec un slim ou un pantacourt moulant. Attention au fashion

faux-pas : avec une telle panoplie, on opte bien sûr pour des talons plats...

Avec une jupe décontractée

Pas mini, pas moulante, juste la petite jupe aux genoux qui va bien. L'idéal ? Que le paletot arrive au niveau de la taille. Le tout à porter de préférence avec des ballerines pour être au top !

Avec un short

Ou plutôt une jupe-culotte. Avec le paletot, on évitera le micro-short. On choisit plutôt de l'ample, de l'aérien et, du coup, on peut se permettre de choisir un paletot plus court.

GLACES ET SORBETS

Le point sur ces gourmandises

Glaces et sorbets, sucrés ou salés, l'assortiment semble illimité... Chaque année, de nouveaux parfums, de nouvelles consistances et présentations sont inventés pour attirer les amateurs. Le point sur ces petites boules rafraîchissantes.

Leur fabrication

La qualité des glaces dépend des ingrédients utilisés (crème, œuf, lait, fruits...) et du soin apporté à leur fabrication. Pour fabriquer des glaces, on commence par mélanger et homogénéiser les différents composants. On obtient un "mix" qui est soumis à un traitement thermique à haute température, afin d'éliminer d'éventuels microbes. Il est ensuite refroidi rapidement, puis faiblement brassé pendant plusieurs heures pour affiner sa texture. La dernière étape consiste à surgeler les produits en dessous de - 18 °C.

Le moelleux de la glace est dû à l'incorporation d'air au moment du foisonnement. Cette nouvelle technique de brassage à basse température permet "d'enrichir en air" les glaces pour les rendre encore plus onctueuses. Avec pour conséquence un apport moins important de matières grasses (jusqu'à 20 à 30 % en moins) : la crème est remplacée par de l'air.

Sorbets ou glaces, quelle différence ?

Les crèmes glacées sont faites à partir de matières grasses, du lait exclusivement (8 % minimum), et les glaces qui ont une

teneur minimale de 5 % de matières grasses (sans précision sur l'origine de celles-ci).

Les glaces ou les sorbets aux fruits contiennent de la pulpe ou du jus de fruits, ainsi que de différents additifs, émulsifiants, colorants, stabilisants, arômes, sirop de glucose. Mais certains fabricants s'en passent, et certaines glaces sont fabriquées à partir d'ingrédients naturels comme le lait, la vanille, le sucre, la crème.

Une valeur nutritionnelle intéressante

Le point commun des glaces et des sorbets est leur richesse en sucre. Les principaux composants sont aussi l'air et l'eau (jusqu'à 70 % d'humidité pour certaines glaces). Pour le reste, tout dépend des autres ingrédients utilisés.

Les plus caloriques sont des glaces composées auxquelles on ajoute des ingrédients comme de la sauce chocolat ou de la chantilly. Puis viennent les crèmes glacées et les sorbets. Les glaces contenant du lait ou du yaourt bénéficient des qualités nutritionnelles des produits laitiers : elles apportent des protéines de bonne qualité (2 à 4 g pour deux boules), des vitamines (A et D) et surtout du calcium (40 à 120 mg de calcium pour deux boules).

Ces glaces sont des desserts intéressants pour compléter les apports calciques trop souvent insuffisants, en particulier chez les adolescents et les personnes âgées.

Les sorbets, en revanche, ne contiennent ni calcium, ni graisse. C'est leur richesse



éventuelle en fruits qui va leur donner une bonne valeur vitaminique : deux boules de sorbet au citron ou à l'orange peuvent couvrir jusqu'à 50 % des apports journaliers recommandés en vitamine C.

Pour en savoir plus

Voici la valeur calorique de quelques glaces et sorbets.

2 boules de crème glacée vanille : 182 kcal.

2 boules de sorbet citron : 104 kcal.

1 esquimau chocolat : 140 kcal.

1 part de nougat glacé : 185 kcal.

1 milk shake fraise : 302 kcal.

Trucs et astuces

Rideau de douche



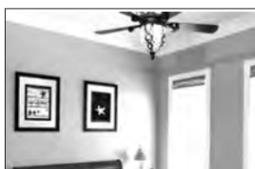
Avant d'accrocher votre rideau de douche, le faire tremper un peu dans l'eau salée afin d'éviter que les moisissures ne s'y accrochent.

La tête de douche en métal



Elle peut être nettoyée en la faisant bouillir 15 minutes dans 1/2 tasse de vinaigre et 1/4 d'eau. Pour la tête en plastique, laissez tremper dans 2 tasses de vinaigre et 2 tasses d'eau chaude (pas bouillante). Si vous ne voulez pas enlever la tête, remplissez de moitié un sac en plastique avec du vinaigre et attachez-le avec une bande élastique autour de la tête. Laissez agir une demi-heure.

Le ventilateur de plafond



Il se nettoie facilement avec des vieux bas que vous porterez comme des gants. Trempez-les dans l'eau tiède savonneuse. Frottez une main dessus et l'autre dessous les pales du ventilateur. Rincez de la même façon.

Les fleurs artificielles en soie ou séchées



Elles se nettoient de la même façon. Mettez-les dans un sac rempli à moitié de sel et brassez. La poussière devrait coller sur le sel et vous laissez de belles fleurs propres. Pour les arrangements délicats, utilisez votre sèche-cheveux à basse vitesse et sans chaleur.

Page animée par Ourida Aït Ali

A cause de changements climatiques, les lemmings se sont éteints 5 fois

Selon une récente étude britannique, les lemmings (de petits rongeurs) ont disparu d'Europe occidentale 5 fois en quelques dizaines de milliers d'années. A chaque fois, ils ont été remplacés par de nouvelles populations venues d'ailleurs : une conséquence des changements climatiques successifs.

Les lemmings sont de petits rongeurs migrateurs qui possèdent une épaisse fourrure et une queue très courte. Mesurant entre 7 et 15 centimètres, ils ont la réputation – erronée – de se suicider en masse et sont aujourd'hui largement présents dans plusieurs pays d'Europe. Néanmoins, cette présence ne date pas d'hier comme l'ont déjà démontré les scientifiques. En effet, ces rongeurs existent depuis des milliers d'années.

Mais les lemmings de ces temps anciens étaient-ils les mêmes que ceux d'aujourd'hui ? Il semblerait que non, comme l'indique une nouvelle étude britannique publiée dans la revue PNAS. Pour en arriver à cette conclusion, l'équipe du docteur Ian Barnes, du Royal Holloway (Université de Londres), a étudié l'ADN de lemmings fossilisés provenant de grottes de Belgique et du Royaume-Uni, et recouvrant une période de 50.000 ans incluse dans la dernière époque glaciaire (qui s'est achevée il y a 10.000 ans).

Les chercheurs ont alors constaté que ces populations ont été entièrement renouvelées 5 fois durant ce laps de temps – extinction locale, puis recolonisation de l'habitat par d'autres lemmings, génétiquement distincts de leurs prédécesseurs. Les auteurs estiment en fait qu'à chaque épisode de réchauffement climatique, les lemmings, adaptés au froid, n'ont pas survécu dans la partie méridionale de leur aire de répartition. Mais chaque retour d'une période froide aurait ramené de nouveaux arrivants.



Le rôle de l'homme surestimé dans les extinctions ?

Ce phénomène, jusqu'alors suspecté uniquement pour le grand réchauffement d'il y a 10.000 ans, serait donc, en fait, répétitif. Extrapolant ces résultats, les chercheurs suggèrent que le climat pourrait donc avoir eu un effet plus impor-

tant que prévu sur les écosystèmes, compromettant même, peut-être, la survie de grandes espèces comme le mammouth, dont l'extinction a souvent été imputée à l'Homme. "En nous concentrant sur un petit mammifère, nous avons pu éliminer la possibilité que les humains aient eu un impact significatif

sur la taille de cette population : les lemmings sont tout simplement trop nombreux et prolifiques.

Donc, tout changement dans leur population doit être relié à de plus larges changements environnementaux", conclut le docteur Ian Barnes, auteur principal de l'étude.

Réchauffement climatique : 5 degrés de plus en 2100 dus aux émissions de CO2

Ce dimanche 2 décembre, le Global Carbon Project a publié une évaluation sur les émissions de CO2 et le réchauffement climatique, dans la revue Nature Climate Change. Selon cette étude, les émissions de dioxyde de carbone entraîneraient une hausse du thermomètre mondial de 5°C d'ici 2100.

Le réchauffement climatique est une réalité et même une réalité alarmante selon les chercheurs du Global Carbon Project. A l'occasion de la conférence de l'ONU sur le climat qui se déroule actuellement à Doha, la plateforme scientifique internationale sur l'étude du carbone a en effet évalué les liens entre les émissions de CO2 et la

hausse des températures dans le monde.

Publié dimanche 2 décembre dans la revue Nature Climate Change, cette étude met d'abord en évidence le fait que les émissions de dioxyde de carbone aient augmenté de 3% en 2011, et de 3% en moyenne chaque année entre 2000 et 2011. Puis elle explique que cette accroissement des émissions de CO2 entraînera d'ici 2100 une hausse du thermomètre mondial d'environ 5°C.

"On suit les scénarios de projections climatiques les plus élevées, qui mènent vers une hausse de la température de 4 à 6°C à la fin du siècle" a déclaré Corinne Le Quéré - professeur des sciences du change-

ment climatique à l'Université d'East Anglia de Norwich -, à l'AFP. S'appuyant sur "des tendances de croissance qui semblent là pour durer", la chercheuse met en avant la responsabilité des pays en développement, tels que la Chine ou l'Inde, qui représentaient environ 58% des émissions globales de CO2 en 2011.

L'Organisation météorologique mondiale (OMM) a quant à elle précisé qu'en 2011, la concentration de CO2 dans l'atmosphère cumulait à 390 ppm, ce qui correspond à 40% de plus que la concentration de dioxyde de carbone dans l'atmosphère à l'époque préindustrielle.



L'encyclopédie

DES INVENTIONS

DÉBRANCHEUR DE PRISE

Inventeurs : Abdel Boudjemline et Fodel Aït Date : 2005 Lieu : France

Les prises de courant deviennent très vite branlantes à force de brancher et débrancher les fiches des appareils électriques... Abdel Boudjemline et Fodel Aït ont inventé le "débrancheur", un petit appareil simple et efficace qui permet d'ôter les fiches des prises murales sans les arracher. Il suffit de placer le débrancheur autour de la fiche mâle avant de l'insérer dans la prise. Pour débrancher, baissez tout naturellement la languette et la fiche se retirera sans effort.



NOLWENN
LE ROY

des titres de son nouvel album sur le Net

8 titres, extraits de son nouvel album *Ô filles de l'eau de Nolwenn Leroy*, sont proposés aux internautes en avant-première. Plus qu'une mise en bouche, cette opportunité est offerte aux internautes fans de la chanteuse sur Facebook.



Izia

elle descend le nouvel album d'Enrico Macias

Hizia Higelin n'hésite pas à donner son opinion sur d'autres artistes, elle descend même le nouvel album d'Enrico Macias pourtant sorti sur le même label que le sien... On savait déjà que la jeune femme avait de l'énergie à revendre, on sait désormais qu'elle a du cran.

Mylène Farmer

elle fait la promo de son nouvel album

Les rares apparitions médiatiques de Mylène Farmer font toujours l'évènement. Hier soir, elle a accordé une interview à Claire Chazal pour le JT de TF1. La chanteuse y a évoqué son nouvel album qui sort aujourd'hui, *Monkey Me*.



Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	06h06
Dohr	12h39
Asr	15h13
Maghreb	17h32
Icha	19h01

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1739 | Mercredi 5 décembre 2012

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42
0550.18.37.57

DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE Recul du tourisme à Tamanrasset

La wilaya de Tamanrasset a recensé 643 touristes du début de l'année jusqu'à novembre dernier soit un net recul par rapport à l'année précédente où l'on avait enregistré 1.807 touristes, a indiqué, hier, la direction du tourisme de la wilaya. Après avoir été des années durant, un pôle touristique par excellence au regard de l'attrait d'un grand nombre de touristes, Tamanrasset enregistre depuis une dizaine d'années un net recul en raison de la situation sécuritaire qu'a connue l'Algérie et la détérioration de celle-ci dans les pays voisins du Sahel, le Mali en particulier. 643 touristes ont été recensés en 2012 en majorité des Français et Allemands. Le directeur du tourisme de Tamanrasset, M. Moulay a déclaré à l'APS, que le nombre de touristes reculait année après année influant ainsi sur l'activité touristique de la wilaya.

La situation a pris de l'ampleur après la fermeture de plusieurs itinéraires touristiques les plus fréquentés dont celui du Tassili-Ahagar et l'itinéraire Tamanrasset-Djanet, a précisé le responsable estimant nécessaire d'engager "une réflexion sérieuse pour la réouverture des sites fermés". Pour faire face à cette crise, le ministère du Tourisme a concentré ses efforts sur le tourisme national à travers le lancement de plusieurs projets dont le camp d'Afilal où une plateforme de camping a été installée dotée de tous les équipements indispensables. "L'idée est relativement réussie au vu du nombre de touristes qui s'y sont rendus en décembre 2011", a fait remarquer le responsable. Des sites touristiques autorisés ont ainsi été définis pour assurer la sécurité des touristes en collaboration avec des agences touristiques quant à l'adoption de la carte établie.

Concernant l'infrastructure touristique, les autorités concernées veillent à la réali-



sation des routes menant vers les sites touristiques dont la route de l'Assekrem Atoul et la réunion des conditions de facilité pour d'assiettes foncières destinées à l'investissement touristique.

Cette année encore a vu l'adoption du projet d'aménagement de la Zone d'extension touristique (ZET) de la commune de Tamanrasset qui "connaîtra à l'avenir la réalisation de projets importants dans le domaine de l'artisanat ce qui contribuera considérablement à augmenter la capacité d'accueil du parc hôtelier afin d'atteindre 1.520 lits outre 3.380 emplois".

M. Moulay a appelé à ce propos, à la relance des festivals saisonniers de la région les considérant un facteur d'attraction indispensable en direction des étrangers et des nationaux.

Il a déploré toutefois, que de telles manifestations comme "Tafssit" et "Amni" ne "bénéficient pas de budget spécial à l'instar de celles organisées par le ministère de la Culture". "Nous avons demandé une aide au ministère de tutelle mais n'avons reçu aucune réponse à ce jour", a-t-il ajouté.

Par ailleurs, M. Moulay a mis l'accent sur la nécessité de réviser les tarifs des billets qui ne sont pas accessibles pour tous et de renforcer le parc auto de la direction du tourisme qui a à sa disposition un seul véhicule.

BASSIN DE BERKINE

Sonatrach annonce une nouvelle découverte de pétrole

La compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach a annoncé, hier, une découverte d'huile dans le bassin de Berkine, en association avec ses partenaires PTTEP (Thaïlande) et CNOOC (Chine).

La découverte a été réalisée à l'issue du forage d'exploration Mouia Aissa-1 (MAS-1) dans le périmètre de Hassi Bir Rkaiz (Blocs 443a-424a- 414xt-415ext), précise Sonatrach dans un communiqué.

Le puits d'exploration MAS-1, qui a atteint la profondeur de 3.844 mètres dans le Grés d'El Atchane, a produit 34.73 m3/h d'huile à partir du réservoir Trias

Argileux Gréseux Inférieur (TAGI) avec une pression en tête de 2.789 psi, ajoute Sonatrach.

La compagnie nationale des hydrocarbures et ses partenaires thaïlandais et chinois envisagent, indique le même communiqué, d'entreprendre des travaux complémentaires sur cette découverte pour en apprécier l'étendue en vue de développer, dans le sillage, des projets inscrits dans le bassin de Berkine.

Dans ce contrat de coopération, Sonatrach est partenaire à hauteur de 51% avec CNOOC (24%,5%) et PTTEP à également 24,5% en charge de l'operating.

7^E SESSION DU CONSEIL D'ASSOCIATION ALGÉRIE-UE

Medelci jeudi à Bruxelles

Le ministre des Affaires Etrangères, Mourad Medelci, participera demain à Bruxelles à la 7^e session du Conseil d'association Algérie-Union européenne (UE), a indiqué, hier, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani.

Ce rendez-vous annuel de la plus haute instance de concertation et de dialogue politique instituée par l'Accord d'association permettra aux deux parties de procéder à une "évaluation des relations de coopération bilatérale et les perspectives de leur promotion à la lumière des résultats positifs réalisés dans différents domaines de coopération, depuis la dernière session du Conseil d'association", a précisé le porte-parole dans une déclaration à l'APS.

A cet égard, il a été signalé, en particulier, la création d'un sous-comité au dialogue politique, sécurité et droits de l'homme et la conclusion des accords dans les domaines de la révision du démantèlement tarifaire au titre de l'accord d'association et de la recherche scientifique, technologique et d'innovation, ainsi que la signature par l'Algérie de la convention Pan-Euro-Méditerranéenne sur les règles d'origines préférentielles et l'engagement des discussionsexploratoires sur la nouvelle politique européenne de voisinage.

Cette session sera, en outre, l'occasion pour les deux parties de "se concerter et d'échanger leurs vues sur les récents développements intervenus en Algérie et dans l'UE, ainsi que sur les mutations en



cours dans la région".

La situation au Mali et dans la région du Sahel et d'autres questions d'actualité d'intérêt commun seront également au menu des discussions entre les deux parties.

Dan ce contexte, l'Algérie saisira cette opportunité pour réitérer son souhait de voir ses relations avec son partenaire européen "gagnées en qualité et en intensité", et également pour "plaider en faveur d'une coopération globale fondée sur un dialogue régulier, fort et serein, un partenariat économique gagnant-gagnant qui favorise l'exploitation des avantages comparatifs et la diversification de son économie".

BARAKI, LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ Démantèlement d'une bande et récupération d'objets volés



Une bande criminelle, composée de 18 individus, a été démantelée récemment dans la circonscription administrative de Baraki (Alger) par les éléments de sûreté de la wilaya d'Alger. La majorité des individus arrêtés, dont une femme divorcée âgée de 20 ans, sont des repris de justice, âgés entre 20 et 56 ans, a indiqué mardi dans un communiqué la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont mobilisé d'importants moyens matériels et humains "afin d'assurer la réussite" ce cette opération qui s'est soldée par l'arrestation des principaux criminels activant au niveau de la commune des Eucalyptus, après la perquisition de 27 logements, suite à un mandat délivré par le procureur de la République territorialement compétent. L'opération a permis l'arrestation de 18 individus et la récupération de 25 cocktails Molotov, 50 litres d'essence, une

bombe à gaz de grand calibre, 25 signaux lumineux et des armes blanches dont 5 épées, des poignards de grand calibre et une faucille.

Plusieurs objets volés ont été récupérés (9 téléphones portables), outre la saisie d'une quantité de drogue et de psychotropes (84 comprimés et 303 grammes de cannabis). L'enquête est en cours en vue d'arrêter d'autres individus recherchés.

Les personnes arrêtées ont été présentées au procureur de la République pour les chefs d'accusations suivants : association de malfaiteurs, trafic de drogue et création d'un climat d'insécurité. Ils sont également poursuivis pour regroupement armé, agressions à l'arme blanche d'agents de l'ordre public et destruction de biens publics. Le procureur de la République a ordonné le placement sous mandat de dépôt de ces individus à l'établissement de rééducation d'El-Harrach (Alger).

Condoléances

Suite au décès de **Haddad Hadj Saïd, Réda Mehigueni**, gérant du quotidien *Midi Libre*, présente à **Ali Haddad** et à ses frères, ses sincères condoléances et les assure de sa profonde sympathie en cette douloureuse circonstance.

Que Dieu le Tout-Puissant accorde au défunt Sa Sainte Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.